

Rapport 2021-22 d'activité

TABLE DES MATIÈRES

• Le message du président	<u>3</u>
• Données-clés de l'exercice	<u>4</u>
• Espace Valorisation	<u>6</u>
• Faits marquants	<u>8</u>
• Vadec_évolution	<u>16</u>
• CPCN (ex prévoyance.ne)	<u>17</u>
• L'entreprise Vadec SA	<u>18</u>
• Rapport QES	<u>19</u>
• Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc Jurassien	<u>20</u>
• Conseil d'administration	<u>21</u>
• Vadec: des collaborateurs fidèles et expérimentés	<u>22</u>
• Organigramme	<u>23</u>
• Les statistiques	<u>24</u>
• Les comptes	<u>32</u>
• Annexe	<u>52</u>

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les comptes 2021-2022 sont très satisfaisants puisqu'ils permettent de poursuivre notre effort pour l'alimentation du fonds indispensable pour disposer des moyens propres nécessaires au financement de la construction de notre nouvelle usine à La Chaux-de-Fonds. Ce travail de fourmis porte déjà ses fruits, mais doit être poursuivi pour éviter, le moment venu, de nous retrouver trop fortement endettés, notamment à cause de l'inflation des coûts de réalisation et lourdement pénalisés par des intérêts passifs dont les taux ont commencé à prendre l'ascenseur.

Il faut reconnaître que l'évolution actuelle des prix de l'énergie nous a facilité la tâche en procurant à Vadec des recettes supplémentaires non négligeables. Dans ces conditions particulières, il est important de ne pas s'habituer à ces recettes, mais d'en profiter pour préparer l'avenir de la société. Vadec a donc maîtrisé ses dépenses et renforcé ses attributions aux réserves.

Le projet de renouvellement de notre usine de La Chaux-de-Fonds (projet Vadec_évolution) est au cœur de notre stratégie, mais il est aussi un élément essentiel de la politique énergétique de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du canton de Neuchâtel puisqu'il permettra notamment, outre une plus grande efficacité énergétique, de faire bénéficier la population de La Chaux-de-Fonds d'un chauffage à distance nettement plus puissant qu'actuellement et qui offrira la possibilité à des quartiers entiers de se passer de mazout ou de gaz. C'est donc fort de ces convictions que le Conseil d'administration a voté en juin un second crédit d'étude d'un montant de CHF 15 millions qui nous permettra de disposer début 2024 d'un projet définitif qui devrait pouvoir à terme alimenter 15'000 ménages en chaleur et électricité.

Ce projet est l'occasion pour notre société de se pencher également sur le sens de notre entreprise pour les citoyens. Jusqu'à aujourd'hui, Vadec a été une société de valorisation des déchets et l'énergie produite sous forme de chaleur et d'électricité un sous-produit de notre activité. J'ai la conviction qu'à l'avenir, Vadec deviendra un producteur d'énergie au moyen de déchets, compte tenu de l'évolution des marchés de l'énergie. Cette inversion pourrait avoir des implications non négligeables dans nos processus qui seront adaptés pour produire efficacement de l'énergie au moment où les consommateurs en ont besoin. Les réflexions menées autour de Vadec_évolution sont passionnantes et c'est un privilège d'y participer. C'est ici l'occasion de remercier le comité de pilotage de Vadec_évolution, présidé par Josette Frésard, qui permet au Conseil d'administration de peaufiner sa nouvelle stratégie.

Mes remerciements vont également au personnel de Vadec qui a assuré le bon fonctionnement des installations malgré leur relative vétusté et les périodes difficiles vécues durant l'épidémie de COVID. Je n'oublierai pas la direction qui, outre la responsabilité des opérations au quotidien, a su apporter de nouveaux outils de gestion, un entretien proactif des installations, un suivi encore plus efficace des besoins des clients et surtout une vision d'avenir. Enfin, je tiens à remercier mes collègues du Conseil d'administration pour leur bienveillance envers moi et pour leur engagement substantiel malgré la lourdeur de leurs tâches politiques et professionnelles.

ANTOINE GRANDJEAN
Président du Conseil d'administration

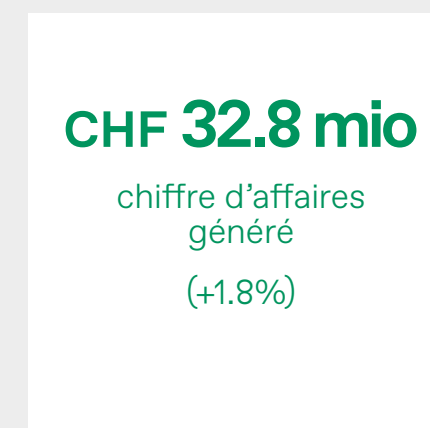
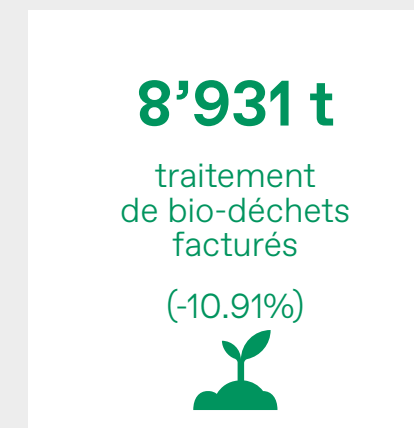
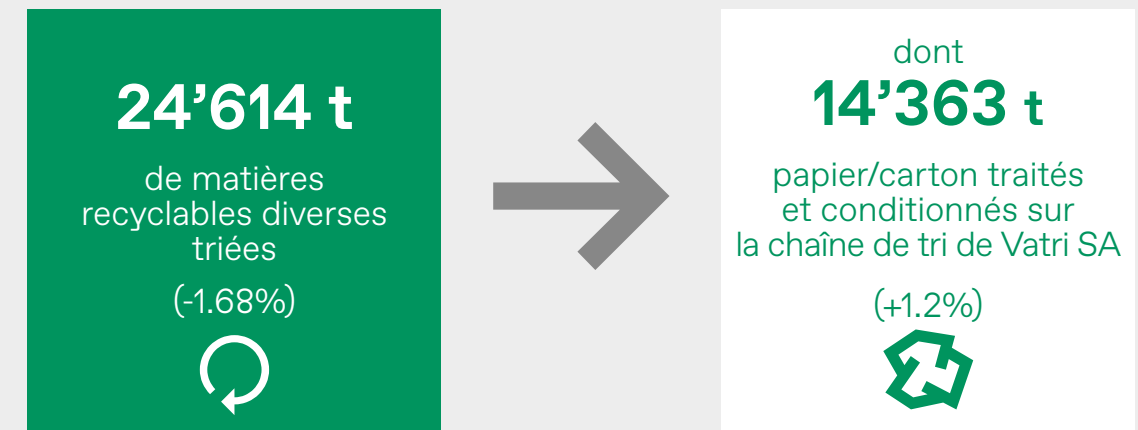
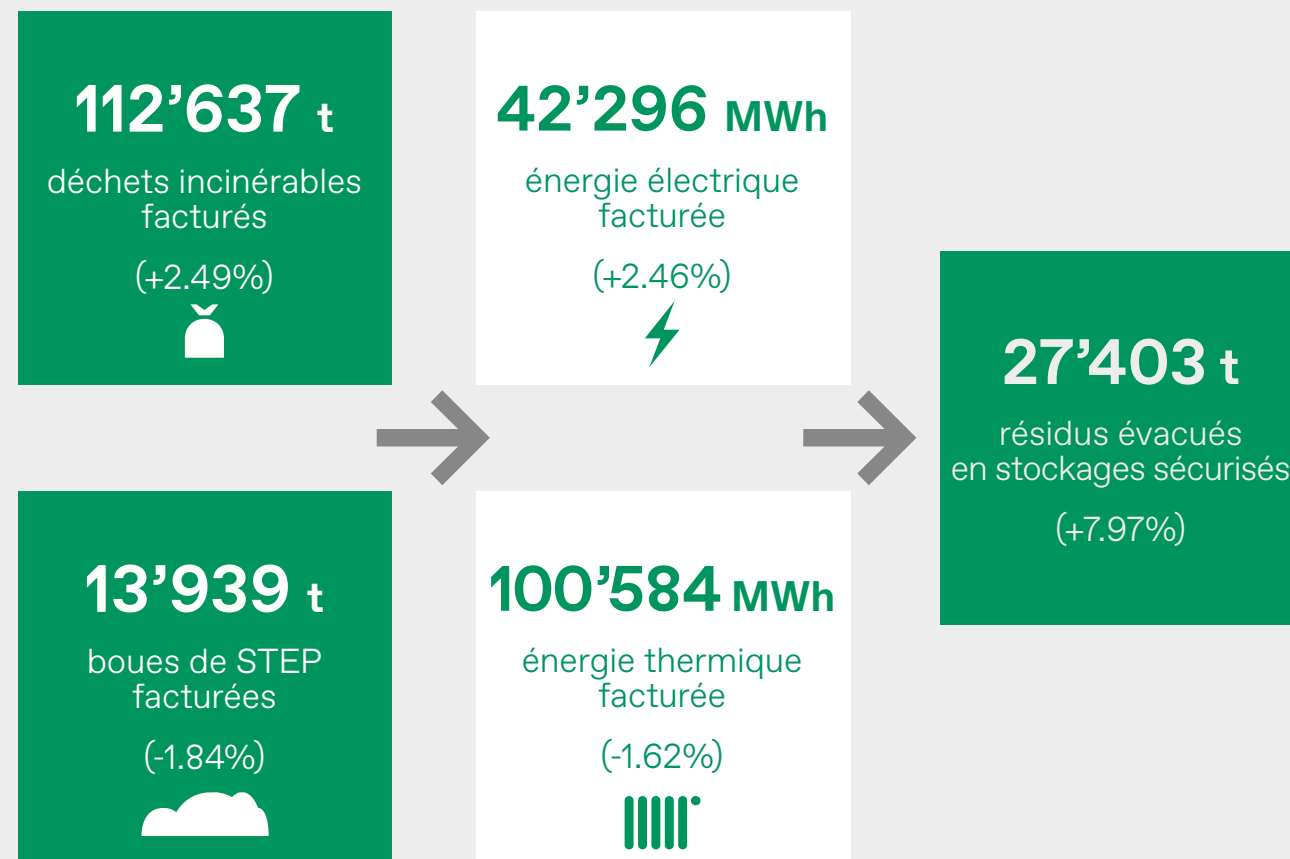


DONNÉES-CLÉS DE L'EXERCICE

Durant son exercice 2021-22, Vadec SA a :

- terminé l'étape d'avant-projet de Vadec_évolution (anciennement Vadec+), le projet de regroupement de ses activités de valorisation thermique sur son site de La Chaux-de-Fonds. Cet avant-projet a été publiquement présenté (conférence de presse du 29 juin 2022), suscitant des réactions unanimement positives, surtout en regard de la situation énergétique actuelle;
- approuvé le crédit nécessaire pour conduire l'étape 2 du projet Vadec_évolution par l'élaboration du projet définitif, le lancement des AOMP et le dépôt de la demande du permis de construire.

Dans le cadre de ses activités d'exploitation (par rapport à l'année précédente), Vadec a réalisé les résultats suivants.



* Ce résultat permet d'alimenter le fonds de renouvellement et créer les provisions nécessaires aux importants travaux de maintenance ne pouvant être amortis sur le solde de la durée d'exploitation des installations.

ESPACE VALORISATION

VALORISATION MAXIMALE DES MATIÈRES

Vadec propose des solutions dirigées non seulement vers sa mission historique — la valorisation thermique des déchets incinérables — mais favorise également une économie circulaire en intervenant à chaque étape de l'Espace Valorisation. À disposition des collectivités et du public, elle assure une gestion sûre, propre et durable tout au long de la chaîne de gestion des déchets, en régénérant ou en transformant la matière. Vadec fournit certaines de ses prestations en collaboration avec des entités créées en partenariat avec d'autres UVTD ou périmètres de gestion.

1. LIMITATION

Certains déchets destinés à l'élimination peuvent être réutilisés en redevenant objet et entamer ainsi un nouveau cycle de vie. Ex. : récupération d'objets en déchèteries en collaboration avec Emmaüs. Vadec offre ses conseils pour l'usage de vaisselle réutilisable aux structures organisatrices de manifestations, au travers de la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD).

2. INFORMATION ET FORMATION

Agissant comme un guichet unique pour toutes questions liées à la thématique des déchets pour les collectivités ou la population, Vadec remplit cette mission au travers des activités de la FAJD. Ex. : publication du guide MEMODéchets (version papier, Internet ou application), hotline déchets, financement du programme pédagogique de COSEDEC, dont Vadec est coopératrice, pour la formation des jeunes générations à toutes les thématiques de tri et de valorisation des déchets, visites didactiques d'installations, formation de nouvel électorat communal à la problématique des déchets, etc.

3. LOGISTIQUE

Vadec propose aux collectivités une analyse et des solutions clés en main pour une gestion logistique cohérente de l'ensemble des déchets, que ce soit au niveau des infrastructures, de la collecte ou des transports. Ex. : analyses détaillées de projets d'éco-points, de conteneurs ou de déchèteries, appels d'offres pour la collecte et le transport, rédaction de directives et règlements communaux, réorganisation en cas de fusion de communes, conseils pour l'achat de matériel, mandats d'exploitation d'infrastructures, gestion de la logistique de sacs taxés (sacNEVa par exemple), etc.

4. VALORISATION MATIÈRES

Au travers de ses centres logistiques régionaux, Vadec trie et conditionne diverses matières, pour ensuite les valoriser dans des filières de recyclage. Vadec recherche également des collaborations avec les autres périmètres de gestion pour favoriser l'efficacité économique de ses opérations. Ex. : exploitation d'un centre de compostage de bio-déchets à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un centre de tri de papier/carton, d'une déchèterie professionnelle, installation de stockage et transbordement de verre sur son site de Colombier, création de pools de gestion, etc.

5. VALORISATION THERMIQUE

Vadec valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets qui n'ont pas pu être recyclés, soit environ 110'000 tonnes par année, sur deux sites d'incinération à La Chaux-de-Fonds et à Colombier.

La chaleur ainsi créée annuellement, équivalente à près de 9'000'000 de litres de mazout de chauffage, alimente deux réseaux de chauffage à distance (CAD) à La Chaux-de-Fonds (Viteos) et à Colombier (CADBAR). L'électricité qui est coproduite couvre les besoins annuels de plus de 12'000 ménages.

6. VALORISATION DES RÉSIDUS

L'incinération des déchets produit des résidus (mâchefers et cendres volantes). Avant leur stockage définitif, Vadec s'assure de la valorisation de la fraction métallique de ces résidus, en partenariat avec la décharge contrôlée de Celtor et en collaboration avec les autres UVTD suisses, notamment dans le cadre du projet SwissZinc pour l'extraction du zinc dans les cendres volantes.



FAITS MARQUANTS

2021-22



INFORMATION & FORMATION

UN TRI DES DÉCHETS OPTIMAL AVEC LE MEMODÉCHETS 2022

Fin décembre 2021, 165'200 flyers ont été envoyés aux ménages des 87 communes adhérentes au MEMODéchets des périmètres Vadec, SIDP, SEOD, Celcor et Saidef. Ainsi, la population concernée possède toutes les informations utiles pour valoriser ses déchets de manière simple et efficace! Le développement et le financement de ce guide des déchets sont assurés par Saidef et Vadec, au travers de la Fondation Arc Jurassien Déchets.

De plus, l'équipe MEMODéchets continue de tisser des liens étroits avec de nombreuses communes des cantons romands voisins pour promouvoir l'adhésion de nouvelles collectivités à ce guide afin qu'elles puissent bénéficier de tous ses avantages.

LOGISTIQUE

PESAGE MULTI-SITES

Dès mai 2022, les réceptions de La Chaux-de-Fonds et de Colombier ont connu une réorganisation avec la mise en place d'un pesage multi-sites. Destiné à libérer du temps, apporter de l'efficacité et permettre une meilleure organisation du personnel, ce projet a pu aboutir à un résultat concluant. Vadec a installé des caméras supplémentaires avec vue sur chaque balance et équipé les deux sites de commandes pour piloter les infrastructures à distance (barrières, portails, etc.). Les premiers bénéfices se sont déjà fait ressentir avec une réduction des heures supplémentaires et une meilleure planification des journées de travail, accordant du temps à la personne qui ne pèse pas pour se consacrer à d'autres tâches, amenant ainsi une diversification et flexibilité de travail.



LES CONTENEURS AÉRIENS SÉDUISENT DE PLUS EN PLUS DE COMMUNES

Visuellement mieux intégré, ce mobilier urbain permet d'optimiser aussi bien le nombre de transports que les coûts induits.

Vadec accompagne toute commune ou périmètre de sa zone d'apport qui lui en fait la demande. Fin janvier 2022, Vadec a livré de nouveaux conteneurs aériens à la commune d'Hauterive permettant une plus grande efficacité des collectes de papier et de verre, au côté de l'aluminium. Ainsi, plus de 500 conteneurs ont été déployés ces 10 dernières années, essentiellement sur le Littoral neuchâtelois, le Val-de-Ruz et le Jura bernois.



RENAN ET VILLERET ONT LEURS CONTENEURS ET BIENTÔT SONVILIER

Depuis mi-août 2022, les déchets valorisables des communes de Renan et Villeret sont récoltés dans des conteneurs aériens pucés. En attendant leur installation, ceux de Sonvilier sont temporairement stockés à Bellevue. Ces 3 communes ont également signé une convention logistique avec Vadec qui supervise la bonne gestion de leurs matières recyclables. Afin d'optimiser les collectes de toutes les communes sous convention du Vallon de Saint-Imier, le verre et l'alu sont pris en charge par une seule entreprise de transport, tandis que le papier/carton par une autre qui le livre directement au CLR de Colombier pour être trié et valorisé.



CURTY EN CHARGE DU PÉRIMÈTRE BEJUNE, DÈS 2023

Une vingtaine de communes du périmètre BEJUNE, comprenant Les Franches-Montagnes, le Vallon de St-Imier et les Montagnes neuchâteloises, ont confié, depuis plus de 25 ans, la collecte de leurs déchets urbains combustibles à Vadec. Le contrat en vigueur arrivant à échéance, un nouvel appel d'offres a été lancé et remporté par l'entreprise Curty qui poursuivra ainsi cette activité dès le 1er janvier 2023 pour une nouvelle durée contractuelle. Cette collecte mutualisée permet à chaque commune participante de bénéficier de tarifs optimisés.

NOUVEAUX PRESTATAIRES POUR LES BOUES DE STEP

Les STEP du canton de Neuchâtel, du Plateau de Diesse et du Nord vaudois (au travers de STRID) ont confié à Vadec, par convention, la mise en concurrence du transport des boues de STEP qui a fait l'objet d'un nouvel appel d'offres, remporté par un prestataire différent pour chaque région: Transvoirie pour le Nord vaudois, Von Arx pour couvrir le Littoral neuchâtelois et Curty pour la région des Montagnes neuchâteloises; tous commenceront au 1er janvier 2023. Avec une prestation clé en main, chaque STEP adresse ses demandes d'enlèvement à Vadec qui se charge ensuite de planifier le transport en fonction des exutoires : ses propres UVTD ou des installations partenaires de déstassement en cas d'indisponibilité, le prix étant le même quelle que soit la destination.



CURTY TRANSPORTS SA

VALORISATION MATIÈRES

LA SIGNALÉTIQUE DE DILAC FAIT PEAU NEUVE

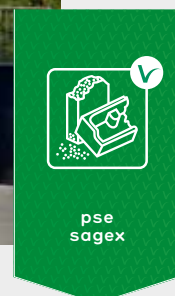
Guider les usagers en les rendant le plus possible autonomes grâce à une communication efficace et sécuriser le site faisaient partie des objectifs planifiés pour la nouvelle signalétique de DILAC (déchèterie intercommunale de la Croix à Cortaillod). Après plusieurs mois de travail, l'équipe de Vadec est fière de présenter et proposer une signalétique de déchèterie repensée et modernisée pour les habitant-e-s des communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort. Le nouveau système de communication, dont le fil rouge est un code couleur, se veut plus explicite et joyeux pour faciliter aussi bien la vie des usagers que celle des employés. Chaque filière de recyclage est représentée par une couleur spécifique, repérable à distance. Le nouveau logo, intégrant toutes ces nuances, signe cette évolution. Désormais plus spacieux, le bar à déchets réceptionne tous les recyclables autour d'un point central commun. La sécurité s'est vue améliorée avec la pose de nouvelles barrières adaptées. Ces transformations offrent plus d'homogénéité, un espace de recyclage plus convivial et un lieu de travail agréable.



DILAC OFFRE DE NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Depuis l'automne 2021, le recyclage des bougies a fait son apparition à la déchèterie DILAC grâce à un partenariat avec la Fondation Perce-Neige. La création d'une nouvelle filière résulte toujours de la rencontre entre 2 besoins. Ainsi, cette collaboration permet aux Perce-Neige de récupérer la cire pour la fabrication de l'allume-feu écologique K-Lumet; tandis que le citoyen peut se débarrasser de ses bougies tout en contribuant au développement durable.

Depuis mai 2022, les usagers de DILAC ont la possibilité de valoriser leur PolyStyrène Expandé plus communément appelé PSE. Cette matière extrêmement légère mais fort encombrante ne remplit plus les bennes des encombrants incinérables, ni les sacs taxés mais peut désormais être recyclée. Récolté dans des contenants exclusivement dédiés à cette matière, le PSE, qui peut être coloré en gris, bleu, etc. et être de formes diverses, peut entamer un nouveau cycle de vie grâce à son recyclage chez Swisspor. Ce partenaire propose des solutions logistiques écologiquement responsables. Pour ce faire, les camions Swisspor remplis de marchandise destinée à être livrée dans notre région sont utilisés sur leur chemin de retour, allégés de leur cargaison. En effet, les sacs de PSE sont stockés sur notre Centre Logistique Régional (CLR) de Colombier afin de disposer d'un volume suffisant de matière pour solliciter un enlèvement gratuit lors d'un retour de livraison de camion à vide de Swisspor. Grâce à cette solution de transport écologique et la création de cette nouvelle filière, Vadec favorise l'économie circulaire en intervenant à différentes étapes de l'Espace Valorisation.

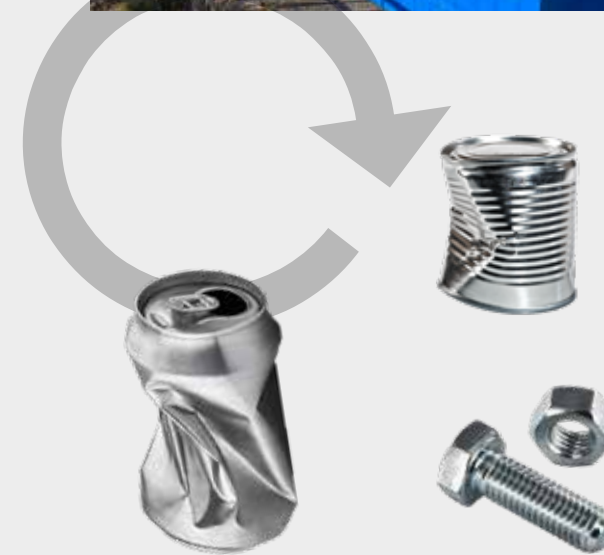


ON RECYCLE LA FERRAILLE

Lorsqu'elles ne sont plus utilisables, les anciennes bennes abimées sont progressivement évacuées afin d'en recycler la ferraille.

Ainsi, ces 2 dernières années, 45 bennes ont ainsi été valorisées, ce qui permet également de libérer de la place sur le lieu de stockage de Colombier.

Les bennes en meilleur état sont, elles, entretenues, réparées, décapées et repeintes afin de les mettre à disposition des communes, comme outils de collecte attractifs.



CENTRE LOGISTIQUE RÉGIONAL (CLR) DE LA CHAUX-DE-FONDS

COMPOST 2022 CERTIFIÉ BIO

Cette année encore, le compost traité au CLR de La Chaux-de-Fonds aux Bulles a été analysé selon certains critères édictés par BIO Suisse et a obtenu sa certification 2022. Cette édition 2022 a dû composer avec une période printanière très humide, arrosée par de fortes pluies, suivie d'un été très sec.



UNE AUTRE ÉNERGIE VERTE AUX BULLES

28 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le bâtiment administratif des Bulles. Avec une puissance de 11.2 kW, cette installation produira 11 MWh/an et permettra ainsi de réduire la facture d'énergie électrique de près de 20%. Le retour sur investissement est estimé à 5 ans. Pour rappel, le bâtiment de l'installation de compostage est déjà couvert de panneaux.



CENTRE LOGISTIQUE RÉGIONAL (CLR) DE COLOMBIER



UN INCENDIE MAJEUR

Jeudi 16 juin 2022, à 19h28, Vadec à Colombier a dû réagir vite et efficacement confrontée à un départ de flammes situé au niveau des déchets encombrants déchetés d'origine ménagère et artisanale, contenant du bois et autres matières synthétiques, dans son CLR (Centre Logistique Régional), à l'Est de la cheminée et de la fosse contenant les ordures ménagères. L'origine présumée de l'incendie est certainement liée au déchetage d'une batterie de type ion-lithium, qui n'était, notons-le, pas à sa place dans les déchets encombrants. La batterie, endommagée, a surchauffé et a produit une réaction due à ses différents composants. Nous pensons que cette dernière était en-dessous du tas de déchets et qu'un effet de charbonnage a été provoqué sans que l'on puisse s'en rendre compte tout de suite. Il est à relever qu'aucun déchet spécial ne figurait dans le tas en question.

C'est grâce à la vigilance de l'équipe de conduite des installations en poste à la salle de commande de l'UVTD de Colombier que les pompiers ont été avertis immédiatement avec une prise en charge dans les 10 minutes. Les caméras thermiques de surveillance ont permis aux employés Vadec d'observer le départ de flammes et de donner l'alarme. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Nous constatons que les contrôles humains qui font partie intégrante du processus de surveillance ont été très efficaces pour déclencher l'alarme incendie, alors que le système automatique d'alarme incendie avec caméras infrarouges n'a pas fonctionné à satisfaction.

En collaboration avec l'ECAP et un bureau spécialisé dans la défense incendie, Vadec va prendre plusieurs actions correctives concrètes pour prévenir au mieux l'occurrence de ce type d'évènement. Un vrai défi quand on sait que les CLR de Colombier et de La Chaux-de-Fonds font régulièrement face à des départs de feux liés à la présence de batteries. Feux qui sont fort heureusement rapidement maîtrisés. Pour information, deux autres centres de tri ont vécu le même type de sinistre l'été dernier.

UNE NOUVELLE NACELLE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Vadec a investi dans l'acquisition d'une nouvelle nacelle destinée à réaliser tous les travaux d'entretien en hauteur planifiés à Colombier. Opérationnel depuis l'été 2022 et stocké au CLR, ce modèle Manitou AJT160 est utilisé uniquement par des personnes en possession du permis de nacelle qui correspond à la formation PEMP. Cet engin permet de réaliser aussi bien une économie de temps que financière, en ne devant plus faire souvent appel à une location externe.



VALORISATION THERMIQUE

FLUCTUATION DE L'ÉNERGIE

En fin d'année 2021, le marché de l'électricité a subi une évolution de son prix de vente moyen. Ce phénomène a incité Vadec à revoir la méthode de vente de sa production électrique, afin de participer au plus juste à ce marché. Cette démarche a mis en évidence la facette de producteur d'énergie, aux côtés de celle du traitement des déchets et de gestion de la logistique.

Fraîchement mise en place, une nouvelle commission énergie est chargée de régulièrement suivre l'évolution du marché des énergies, afin de positionner Vadec comme un acteur à part entière au niveau de la production.



SURVEILLANCE DES DÉPASSEMENTS DES NORMES OPAIR

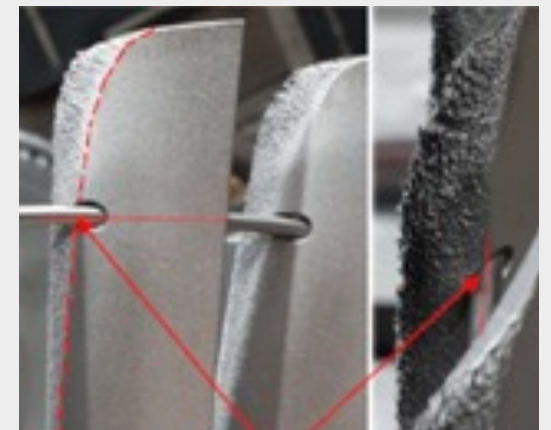
L'activité principale du personnel des salles de commande reste une surveillance attentionnée des trends au niveau de la qualité de l'air. Pour être encore plus réactif et identifier au plus vite les dépassements éventuels, un système d'alerte vient d'être installé sur les téléphones portables des opérateurs pour les alermer d'un évènement non-conforme, spécifier d'où vient le problème ou indiquer de quel paramètre il s'agit. Cet outil supplémentaire vise à améliorer la réactivité et permettre aux opérateurs de prendre les actions correctives nécessaires.



UN SUCCÈS POUR LA RÉVISION DES TURBINES TG1 DE COL ET TG3 DE CDF

Lors des grandes révisions annuelles des sites de CDF et COL, Vadec a entrepris la révision de 2 turbines sur 3. La troisième étant prévue pour la prochaine grande révision de 2023.

Cette ouverture représente un travail d'inspection extrêmement minutieux avec le démontage du stator, l'enlèvement du rotor et l'analyse des ailettes et circuits. Le rotor de la turbine est ensuite acheminé pour une inspection détaillée dans une entreprise spécialisée dans le nord de l'Italie. Après une période de réparations de 4 semaines pour la turbine T3 de La Chaux-de-Fonds et de 8 semaines pour celle de Colombier, la phase de remise en service, qui fut un succès, est tout aussi cruciale. En effet, comme la turbine fonctionne sous haute pression et à une vitesse avoisinant les 11'500 tours/minute, il est primordial qu'aucune impureté ne soit présente dans cette dernière, faute de quoi la moindre particule solide endommagerait les étages de compression.



AILETTES TG1



TG1



TG3

UVTD LA CHAUX-DE-FONDS

PLUSIEURS ARRÊTS POUR ASSURER LA BONNE MARCHÉ DE L'USINE

Des arrêts techniques, planifiés ou non, ont été nécessaires au bon fonctionnement de l'usine de La Chaux-de-Fonds.

En octobre 2021, un arrêt non planifié a été nécessaire car la grille a été bloquée par un déchet métallique.

En novembre 2021, la planification de 2 jours d'arrêt a permis le nettoyage des grilles, des descentes d'accrochage, de l'extracteur mâchefers, de l'échangeur d'air LUVO, de l'électrofiltre et des laveurs humides. L'entreprise Martin AG est intervenue pour une petite réparation réfractaire sur le coin d'une plaque sur la paroi nord du four. Deux changements ont été opérés au niveau du vérin nord de l'extracteur et au niveau du clapet casse vide bêche alimentaire.



En décembre 2021, la cassure d'un pulvérisateur en céramique du laveur BG1 et la carte électronique de la commande du four défectueuse ont nécessité deux arrêts non planifiés.

En février 2022, un arrêt planifié a permis de réparer 10 plaques réfractaires dans le four, de nettoyer des laveurs de fumée et de résoudre 6 constats mineurs.

En mars 2022, un incident de lavage des fumées a dicté un arrêt non planifié et un autre a eu lieu en septembre 2022 pour nettoyer le laveur BG1 qui avait accumulé un excès de charbon actif dans sa partie basse et sur les pulvérisateurs en céramique.



UNE GRANDE RÉVISION RÉUSSIE

La réactivité et le savoir-faire de chacun jumelés à une bonne ambiance de travail ont contribué à la bonne réussite de la grande révision annuelle qui s'est tenue du 7 juin au 1er juillet 2022. 36 entreprises externes ont œuvré chaque jour sur le site. 16 constats curatifs importants ont été résolus et 3 points d'amélioration mis en place. Tous les délais ont été respectés, sans aucun accident à déplorer dans une usine maintenue propre et rangée.

Cette grande révision a coïncidé avec l'assainissement de la toiture de l'ancienne usine pour lequel un crédit de CHF 220'000.- a été accordé pour des raisons de sécurité pour le personnel et les entreprises qui doivent régulièrement intervenir.

La période de la grande révision a aussi été mise à profit pour renouveler l'installation de production d'eau osmosée, pour laquelle un crédit de CHF 275'000.- a été accordé.



UVTD COLOMBIER

PLUSIEURS FUITES À L'ORIGINE DES ARRÊTS

Une fuite sur un tuyau après le corps de garnissage de la pompe du laveur 2 a nécessité un arrêt non planifié de la L2 en novembre 2021.

En mars 2022, deux arrêts planifiés de 5 jours pour la L1 et 11 jours pour la L2 ont permis de procéder à des contrôles généraux du four et la résolution de plusieurs constats mineurs. Une intervention sur le piston d'alimentation de la L1 a été nécessaire, avec la réparation de la voûte. Une fuite sur l'économiseur et le convertisseur d'air secondaire de la L2 a ainsi pu être colmatée.

En avril et mai 2022, deux autres arrêts non planifiés de 4 jours de la L2 ont permis de réparer des fuites sur l'économiseur de la chaudière et de remplacer la conduite sur la cuve du Quench.

En juillet 2022, un arrêt non planifié de 8 jours sur la L1 a été nécessaire pour pallier la fuite au niveau du bac à scories.



UNE GRANDE RÉVISION DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SST

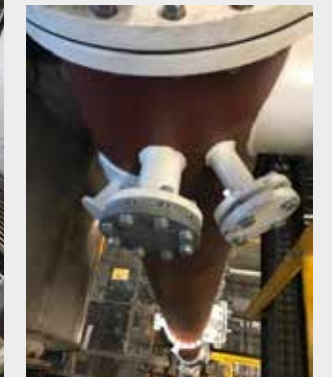
54 constats curatifs ont pu être résolus lors de la grande révision annuelle de la fin d'été (du 22.08 au 28.09.2022). 33 entreprises externes sont intervenues pour respecter les délais prévus. Seule une blessure légère est à déplorer, sans aucun accident majeur et tout ceci dans le respect des consignes SST.

Plusieurs assainissements ont été entrepris: de la cuve de décantation de la STEP, de l'équipement d'extraction mâchefers de la L2, des circuits des cendres L1 et L2, du quai de déchargement et du Quench L1. Pour ce dernier, un crédit de CHF 155'000.- a été accordé. Les buses ring jet de la L1 et L2 ont été remplacées et on a procédé à la mise en service du stripper n°2 et d'une armoire de mesures AMESA pour les analyses dioxines/furanes.

NOUVELLE COLONNE DE STRIPPAGE À COLOMBIER

Après 30 ans de bons et loyaux services, la colonne de strippage de COL est arrivée en fin de vie et a été remplacée en novembre 2021. Destinée au captage et à la récupération de l'ammoniac dans les eaux de lavage des fumées des 2 lignes de production, il est primordial qu'elle garantisse un fonctionnement sans faille du processus de traitement des eaux. Deux colonnes de strippage fonctionnent en alternance à COL, la première a déjà été changée en 2017 et le remplacement de la seconde en 2021 assurent la récupération de l'ammoniac soluble dans les eaux des cuves après lavages des fumées. Le fonctionnement alterné permet de contrôler l'état des colonnes et de réaliser les travaux de nettoyage et de maintenance nécessaires. Un échafaudage d'une vingtaine de mètres a permis le démontage pièce par pièce de l'ancienne colonne à l'intérieur du bâtiment et

les nouvelles pièces ont été assemblées comme un lego, en partant de la base jusqu'au sommet.



VADEC_ÉVOLUTION

LE PROJET VADEC+ CDF DEVIENT VADEC_évolution

Le 24 juin 2022, le Conseil d'administration a approuvé l'avant-projet Vadec+ CDF et alloué un crédit de CHF 15 millions afin de poursuivre les études d'une nouvelle usine de valorisation thermique des déchets à La Chaux-de-Fonds. Cette installation regroupera la capacité totale de traitement des déchets des trois lignes d'incinération actuelles de Colombier et de La Chaux-de-Fonds sur une nouvelle ligne d'incinération implantée sur le site actuel.

Cette étape, amènera le projet renommé Vadec_évolution, au stade de la réalisation. Elle est constituée de trois phases qui se dérouleront en parallèle: le projet définitif, les appels d'offres et le dossier de demande d'autorisation de construire. Cette étape aboutira avec la décision, en toute connaissance de cause, du Conseil d'administration de lancer la 3ème étape correspondant au début des travaux.

L'avant-projet dessine les contours de la future usine. Son implantation est prévue au sud de l'usine existante. Les aspects architecturaux ne sont pas encore développés, mais les volumes nécessaires à son bon fonctionnement dévoilent déjà la silhouette du nouveau bâtiment.



Les études de la prochaine étape seront essentielles au développement de nombreux points techniques. Les choix principaux quant aux installations ont toutefois été entérinés, avec une seule ligne composée d'un four à grilles et de filtres à manches pour un traitement à sec des fumées. Les aspects environnementaux, notamment le traitement des fumées, ont été analysés de manière approfondie. Les installations planifiées permettront d'atteindre des niveaux de pollution inférieurs à 10% de ceux admis par les différentes normes.

Les aspects logistiques ont également fait l'objet d'une attention particulière. Les centres logistiques régionaux (CLR) d'ores et déjà en place, ainsi que le transport par le rail et la route, grâce à des véhicules électriques ou à hydrogène, minimiseront l'impact de l'acheminement des déchets jusqu'à La Chaux-de-Fonds et l'évacuation des résidus.

Pour valoriser au maximum les énergies thermique et électrique produites par les nouvelles installations, la Ville de La Chaux-de-Fonds augmentera son réseau de chauffage à distance (CAD). Le développement de ce dernier répond aux politiques énergétiques et climatiques de la Ville, du Canton et de la Confédération. Un partenariat entre Vadec, la Ville de La Chaux-de-Fonds et Viteos permettra de mener de front ces projets d'importance pour la région.

Les premiers travaux sur site sont prévus pour 2025-2026 et la mise en service de la nouvelle usine est planifiée pour fin 2030. Le démantèlement de l'usine existante ainsi que la remise en état du site se poursuivront en 2031.

Pour répondre aux questions qui pourraient surgir, un site d'information dédié a été mis en place evolution.vadec.ch



RAPPORT D'ACTIVITÉ VADEC – CPCN

L'année 2021 a été très favorable pour la Caisse de pensions, qui enregistre un rendement brut de 8.3% et un degré de couverture de 81.5% au 31.12.2021. La Caisse dispose en outre de provisions renforcées pour se prémunir d'une baisse des rendements futurs avec une réserve de fluctuation de valeur entièrement constituée (CHF 944 millions).

Elle a en outre poursuivi la consolidation de son assise financière. Le besoin de rendement s'en voit ainsi allégé, optimisant les intérêts crédités sur les comptes des assurés actifs. Les avoirs de vieillesse des assurés actifs ont ainsi été rémunérés à 5.0% et une rente mensuelle complémentaire exceptionnelle a été allouée aux rentiers. De plus, la réorganisation complète de la Caisse a été menée à son terme et les frais d'administration sont contenus. Ils s'élèvent désormais à CHF 96 par assuré, soit moins de la moitié de la moyenne des caisses de pensions suisses.

Aboutissement de ces consolidations et du renforcement de la sécurité, les efforts auront permis au Conseil d'administration de la Caisse de proposer un allègement des cotisations (charges) et d'optimiser les prestations (intérêts).

Au 1er semestre 2022, la Caisse affiche toutefois une performance négative (-10.4%). Il est le pire semestre sur les marchés financiers depuis des décennies. Au 30.06.2022, le degré de couverture s'élève à 72.9%. Les consolidations menées – et l'approche prudente du taux technique – permettent cependant de bien résister à ces mouvements baissiers et le recul du degré de couverture est contenu aux deux tiers de la baisse moyenne enregistrée par l'ensemble des caisses de pensions suisses (moniteur Swisscanto).

L'ENTREPRISE VADEC SA

Vadec est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation des déchets urbains recyclables et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de préservation de l'environnement. Vadec fonctionne comme un guichet unique pour toute question liée à la gestion des déchets des collectivités et est ainsi active à chacune des étapes de l'Espace Valorisation (voir page 7).

Certifiée ISO 9001 et 14001, Vadec adhère pleinement au concept de développement durable, en accordant une attention particulière à son impact sur l'environnement.

Vadec analyse puis se dote des moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Vadec répond aux attentes de ses clients, partenaires, collaborateurs, et conseille les usagers en adoptant une attitude positive, ouverte aux changements, en favorisant une gestion responsable des déchets, ainsi qu'une économie circulaire.

Elle applique notamment une politique de gestion du personnel dont les règles et directives sont valables à tous les niveaux de l'organisation.

Elle communique régulièrement au travers de campagnes d'information, d'organisation d'événements, de diffusion de guides et de programmes pédagogiques.

La charte d'entreprise régit les points mentionnés ci-dessus.

CHARTRE D'ENTREPRISE

POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE QUALITÉ, VADEC

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, d'égalité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

SOUICIEUSE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, VADEC

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

ATTACHANT UNE IMPORTANCE CAPITALE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ, VADEC

- forme et informe son personnel à l'identification des risques et aux mesures à prendre pour les réduire, ceci en lien avec sa solution de branche;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales;
- adapte ses dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.

RAPPORT QES

QUALITÉ

Vadec SA a obtenu le renouvellement de ses certifications ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement), qui valident et garantissent la mise en place, le maintien ainsi que l'amélioration continue des processus internes. Aucune non-conformité, même mineure, n'a été relevée. Les auditeurs ont émis quelques observations et opportunités d'amélioration. À titre d'illustration, fin 2021, les indicateurs environnementaux du rapport hebdomadaire ont été modifiés dans le but d'en améliorer la lisibilité.

Depuis lors, deux audits qualité internes ont été réalisés. Ils ont permis d'identifier d'autres points d'amélioration.



ENVIRONNEMENT

Tous les mois, Vadec SA transmet au SENE (Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel) des rapports sur la qualité de l'eau et de l'air rejetés par les UVTD. Depuis janvier 2022, d'une manière volontaire, Vadec SA communique également, les résultats des mesures mensuelles de dioxines effectuées sur les trois lignes d'incinération.

À une fréquence biannuelle et en alternance pour les émissions gazeuses et les rejets liquides et à l'aide de son propre matériel, le SENE conduit ses propres mesures pour vérifier le bon fonctionnement de l'autocontrôle de Vadec (à l'exception des dioxines/furanes qui demandent un appareillage hautement spécialisé). Pour l'exercice 2021-22, tous les paramètres mesurés respectent les normes en vigueur sur les deux lignes de l'UVTD de Colombier. Une campagne de contrôle sur les émissions atmosphériques sera menée durant le prochain exercice pour l'UVTD de La Chaux-de-Fonds.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Durant cet exercice, la situation a permis d'alléger les mesures sanitaires dictées par la pandémie Covid-19.

Depuis février 2022, des audits SST internes mensuels sont réalisés sur les différents sites de Vadec par la coordinatrice SST-Qualité. Elle a également assuré une présence quasi-quotidienne sur les sites, lors des grandes révisions des UVTD de La Chaux-de-Fonds et Colombier, durant lesquelles aucun accident professionnel n'a été déploré.



Certaines formations ont été planifiées pour prévenir les accidents et réagir en conséquence en cas d'événements. Ainsi, plusieurs sessions ont été organisées avec des prestataires externes :

- Renouvellement de la formation de 11 secouristes
- Formation de 2 nouveaux secouristes
- Formation de 9 caristes
- Formation à l'utilisation de nacelles et obtention de leur permis pour 10 collaborateurs.

D'autres formations sont prévues lors du prochain exercice : secouristes, utilisation d'extincteurs, conduite de la nacelle, exercices d'évacuation, etc.





À l'automne 2021, le service logistique a organisé deux soirées chauffeurs-livreurs de déchets à La Chaux-de-Fonds et à Colombier. Les invités ont non seulement pu visiter les UVTD, mais aussi se rappeler des mesures sécuritaires mises en place par Vadec, ainsi que se familiariser avec la procédure de détection de la radioactivité qui a été mise en place à l'été 2021.



Les visites scolaires ont repris après un arrêt forcé dû à la Covid-19. Cosedec, en collaboration avec Vadec, a revu son parcours didactique et mis en place un nouveau concept de sécurité.

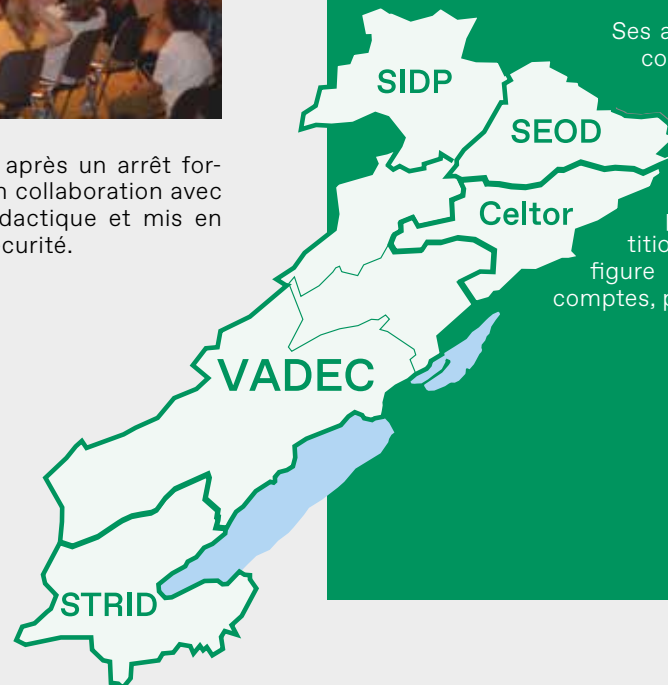
ENSEMBLE POUR MIEUX GÉRER LES MATIÈRES DE L'ARC JURASSIEN

Vadec SA – Réseau de valorisation des déchets – Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois. Elle concerne plus de 350 000 habitants.

L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Colombier. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux. Elle sensibilise à la réduction et au tri des déchets, met en place et gère des systèmes logistiques de collecte, développe et met en œuvre des concepts techniques de traitement, valorise des matières, produit de l'énergie, neutralise et régit le stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques de la région.

Leur liste complète avec la répartition de leurs parts figure à l'annexe aux comptes, p. 56.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

En fin d'exercice 2021-2022, il se compose de 18 membres

Le Conseil d'administration a tenu quatre séances plénières et une séance par téléconférence Skype au cours de l'exercice 2021-2022, huit autres séances s'étant limitées à son seul bureau. Il n'a enregistré aucune mutation.

PRÉSIDENT:

ANTOINE GRANDJEAN*
Ville de Neuchâtel

VICE-PRÉSIDENT:

PATRICK HERRMANN*
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

SECRÉTAIRE:

JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE*
Secrétaire de STRID SA

MEMBRES:

DENIS DE LA REUSSILLE
Conseiller communal,
Le Locle

THÉO HUGUENIN-ELIE
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

PIERRE RENAUD
Conseiller communal,
La Sagne

VALÉRIE DUBOSSON
Conseillère communale,
La Tène

ROXANE KUROWIAK*
Conseillère communale,
Milvignes

MAXIME ROGNON
Conseiller communal,
La Grande Béroche

CATHERINE FAVRE ALVES
Maire,
Plateau de Diesse

LIONEL MAÎTRE
Maire, Boncourt
Représentant le SIDP,
Porrentruy

MICHEL TOBLER*
Maire, Boécourt,
Président du Comité du SEOD,
Delémont

JOSETTE FRÉSARD*
Présidente du Conseil
d'administration de Viteos SA

MAURO MORUZZI
Conseiller communal,
Neuchâtel

MICHEL TSCHAN*
Conseiller municipal,
Corgémont

DANIEL GEISER
Conseiller communal,
Val-de-Ruz

DANIEL PHEULPIN
Directeur général
de Viteos SA

ANDRÉ TSCHUDI
Maire,
Le Bémont

RÉVISEUR:

FIDUCIAIRE ERNST & YOUNG SA,
Karine Badertscher Chamoso
Lausanne

DIRECTION:

EMMANUEL MAÎTRE
Directeur général

* Membre du Bureau du Conseil

DES COLLABORATEURS FIDÈLES ET EXPÉRIMENTÉS

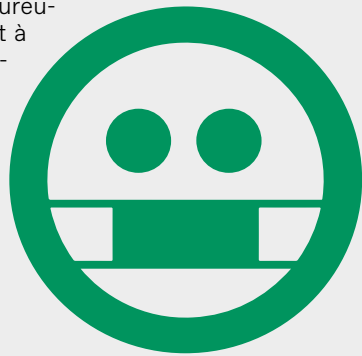
L'EFFECTIF DE VADEC RESTE STABLE

Avec un taux de rotation de 4,93 % durant l'exercice écoulé, le personnel de Vadec reste stable et fidèle. La situation de pénurie de personnel qualifié que connaît le marché de l'emploi actuel aurait pu faire craindre une situation de départs, notamment auprès de notre personnel ayant des conditions d'horaires de travail irrégulier. Or, dans ce secteur, un seul collaborateur a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Dans le domaine du recrutement, s'il est observable que les candidatures avec qualifications se raréfient à l'instar des constatations faites dans le secteur industriel en général, nous avons toujours réussi à recruter de façon satisfaisante jusqu'à ce jour. L'effectif est passé de 78 employés, respectivement 72,20 équivalents plein temps (EPT) au 30 septembre 2021 à 81 employés, correspondant à 74,90 EPT. Cette légère augmentation coïncide avec l'intégration de collègues intérimaires méritants et l'engagement de ressources pour pallier les futurs départs en retraite.

LA COVID

Bien que le phénomène de la Covid a donné l'impression d'avoir été intégré dans le quotidien des employés, il n'en reste pas moins qu'elle nous a impactés de façon plus conséquente durant cet exercice en comparaison à la période précédente. En effet, 20 personnes ont été malades pour un total de 70,5 jours d'absence. Fort heureusement, aucun cas grave n'est à relever. L'évolution de la situation a toujours été suivie et les recommandations fédérales et cantonales appliquées. En outre, les mesures de protection sont restées et demeurent à portée de main, prêtes à être réintroduites le cas échéant.

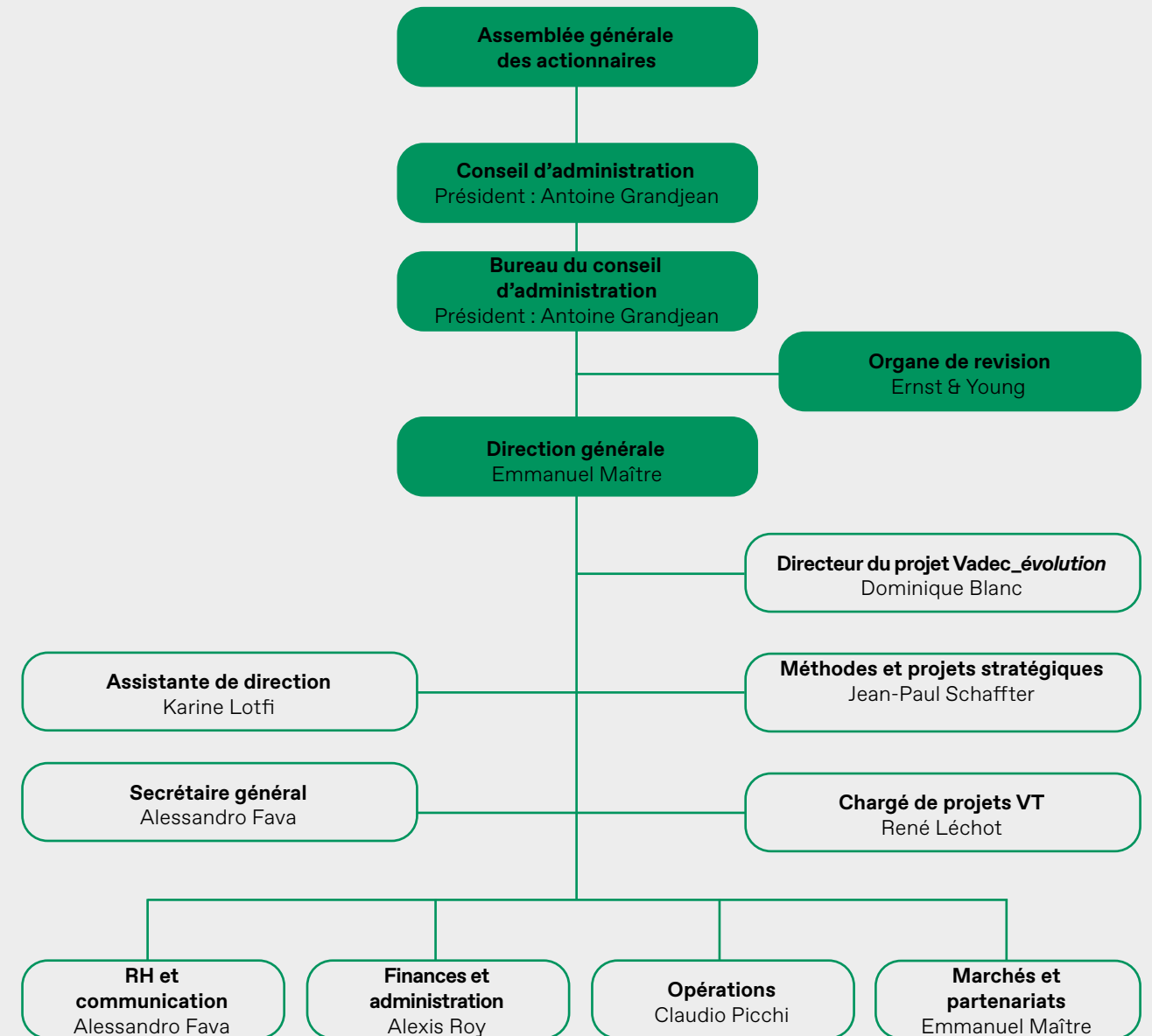


SORTIE DES JUBILAIRES

Enfin, après 2 années de report en raison de la pandémie, nous avons pu fêter nos jubilaires 2020, 2021 et 2022. Comme de coutume, une visite en lien avec nos activités était planifiée. Les terres du Vallon ont été choisies pour cette édition et les invités ont démarré leur journée ensoleillée par une visite de l'exploitation de biogaz AgriBioVal à Fleurier. Il était impensable d'ignorer ensuite la fameuse spécialité vallonnaise et c'est ainsi que le petit groupe a fait halte à la très intéressante Maison de l'Absinthe à Môtiers pour découvrir et goûter ce breuvage typique. Le charme du Restaurant Les Six-Communes est venu compléter ce panorama enchanteur. Pour conclure, cette sortie mémorable, c'est la Ferme Stähli et sa production de mozzarella de bufflonnes qui a fini de chatouiller les papilles de nos jubilaires amateurs de la bonne table.

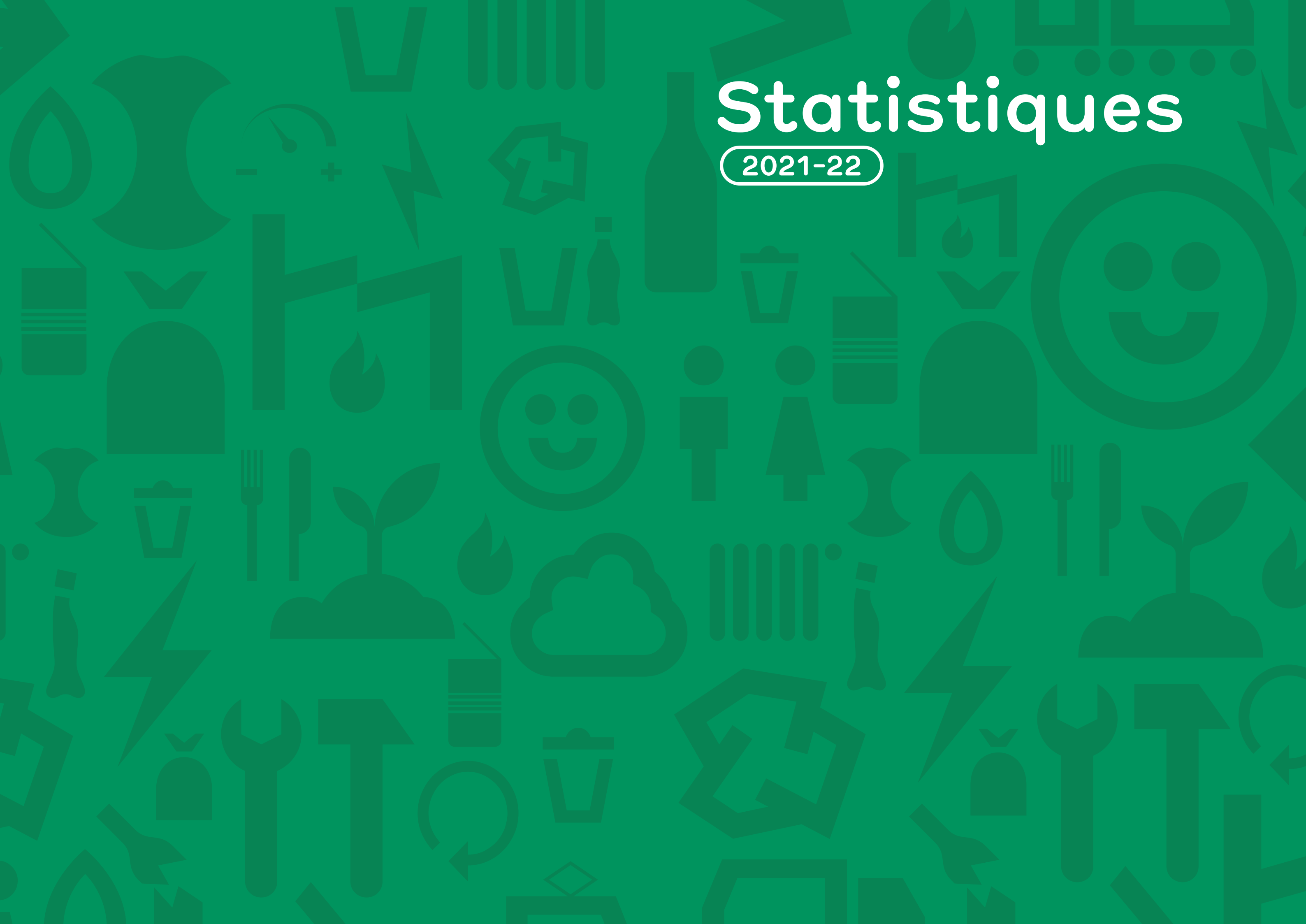


ORGANIGRAMME



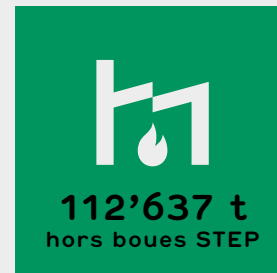
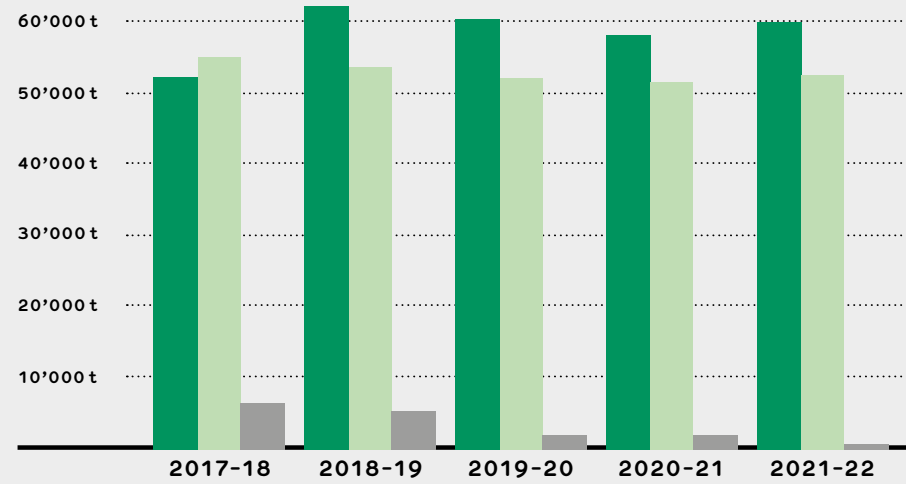
Statistiques

2021-22



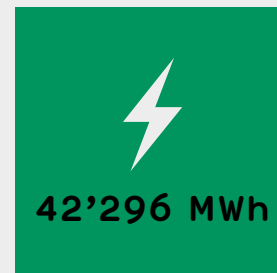
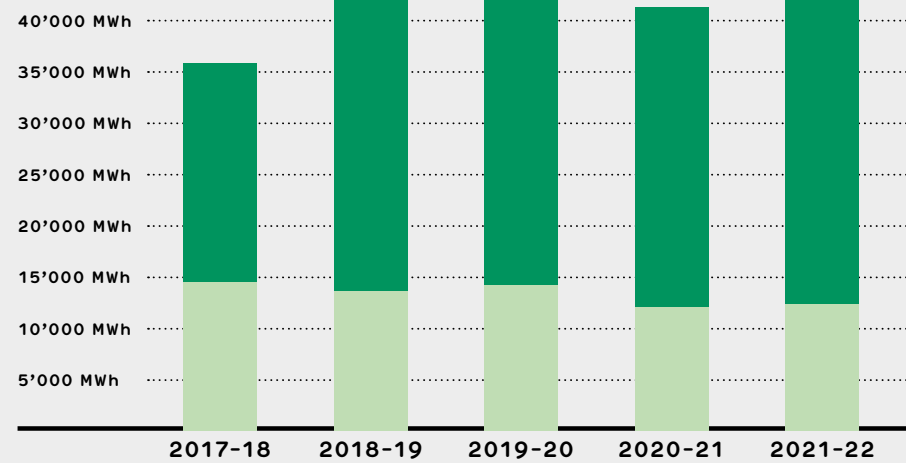
INCINÉRATION

Déchets incinérables facturés en tonnes



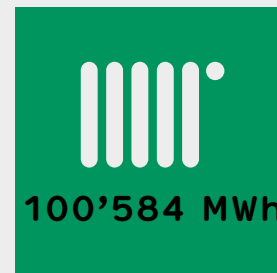
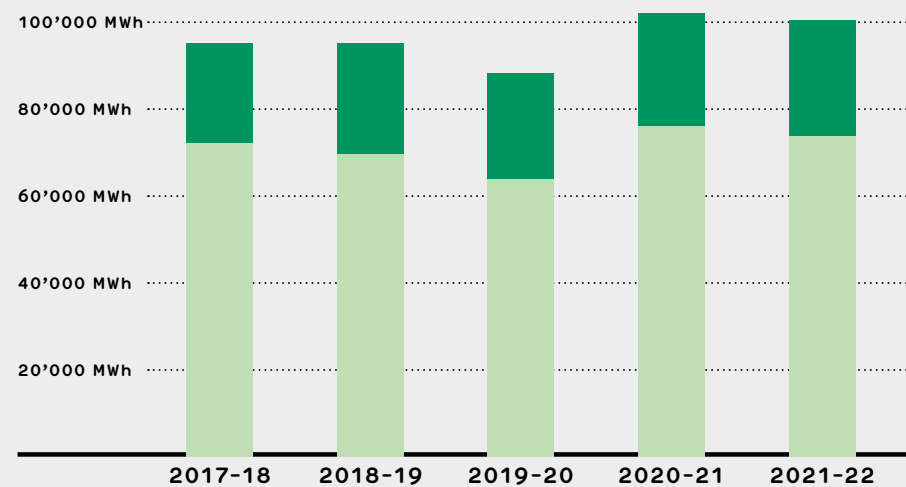
- UVTD COL 60'076 t
- UVTD CDF 52'561 t
- autres UVTD 883 t

Électricité vendue en MWh



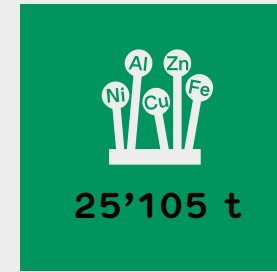
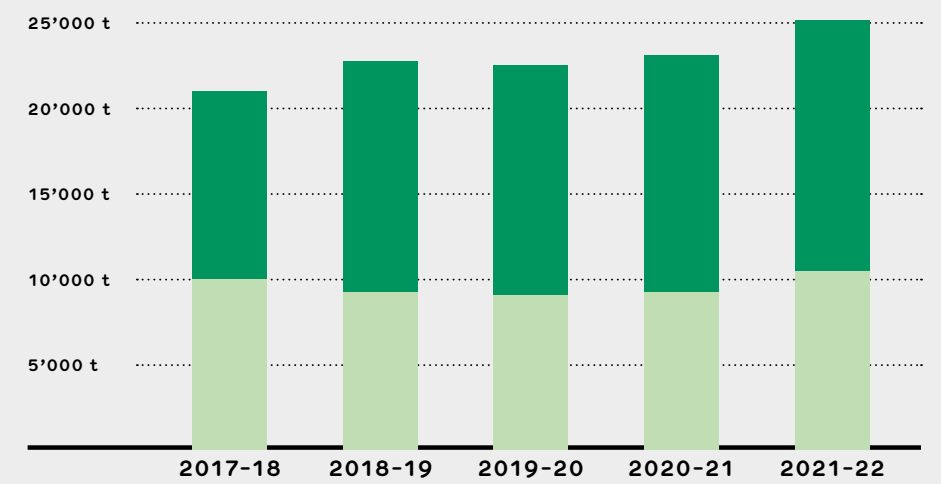
- UVTD COL 29'955 MWh
- UVTD CDF 12'340 MWh

Électricité thermique vendue en MWh



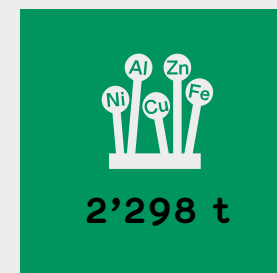
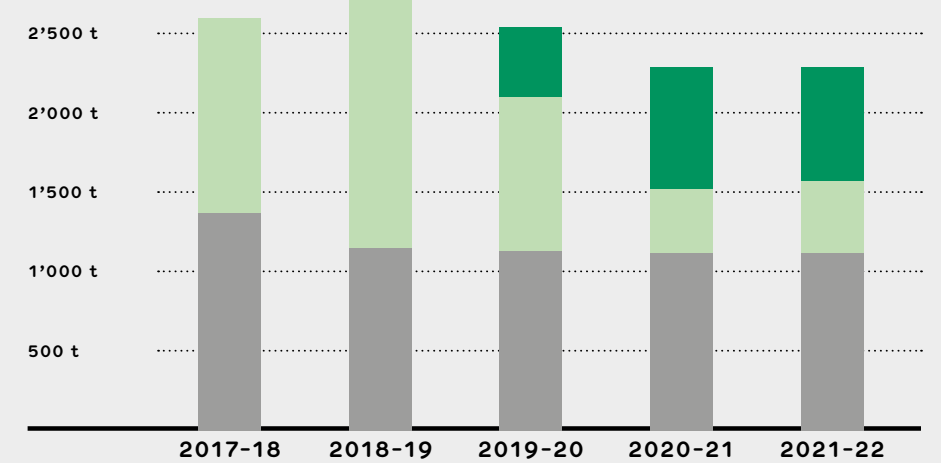
- UVTD COL 26'455 MWh
- UVTD CDF 74'129 MWh

Résidus - Mâchefers en tonnes



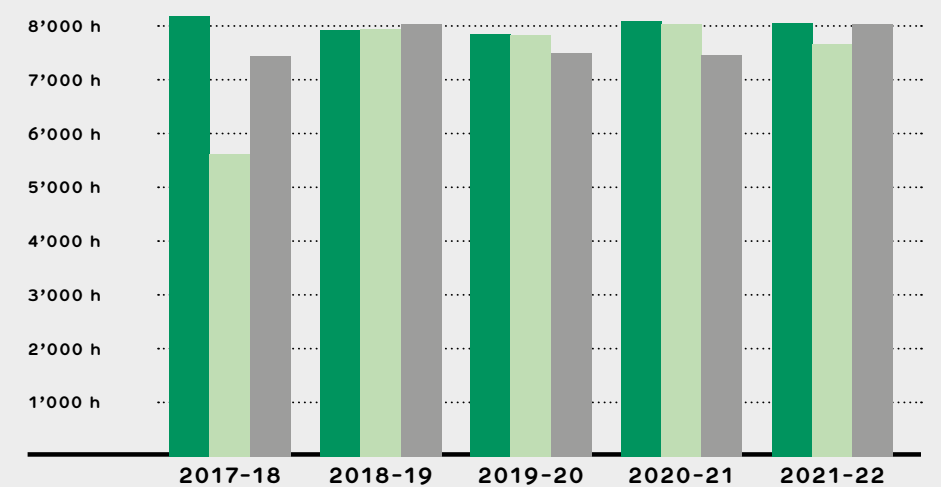
- UVTD COL 14'737 t
- UVTD CDF 10'368 t

Résidus - Cendres et boues en tonnes



- UVTD COL vers Tridel 729 t
- UVTD COL vers ISDS 459 t
- UVTD CDF vers ISDS 1'110 t

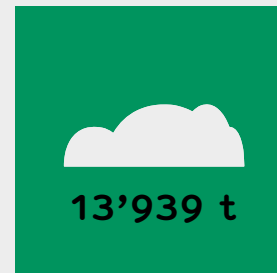
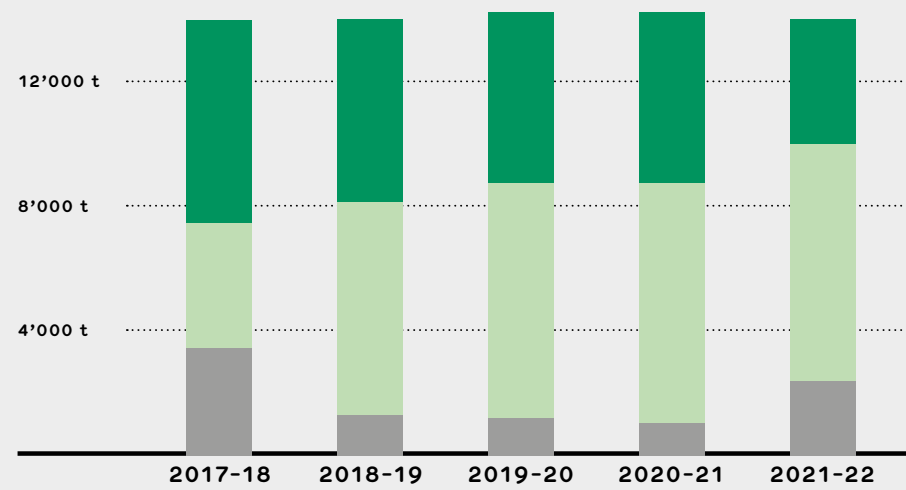
Fonctionnement des lignes d'incinération en heures



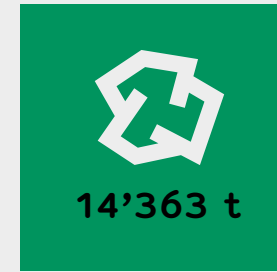
- UVTD CDF L.3 8'033 h
- UVTD COL L.2 7'660 h
- UVTD COL L.1 8'020 h

BOUES STEP

Boues de STEP facturées en tonnes

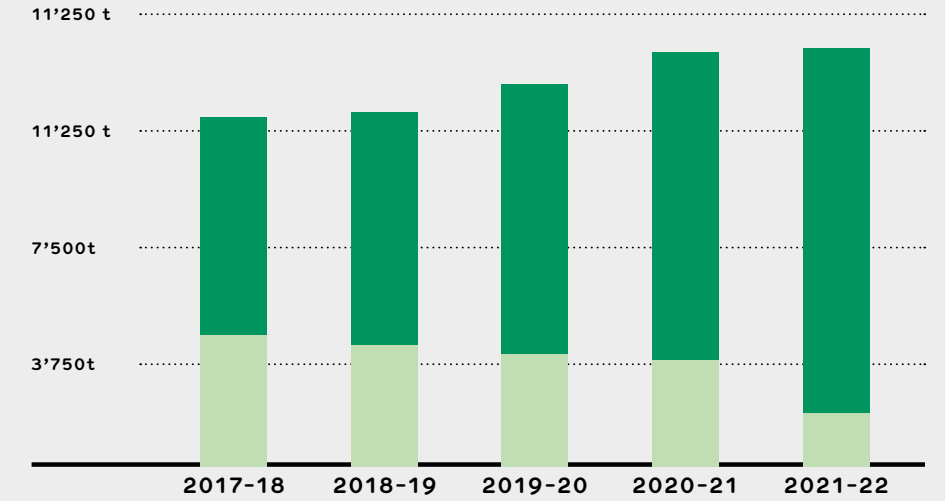


- UVTD CDF 3'926 t
- UVTD COL 7'616 t
- autres installations 2'397 t



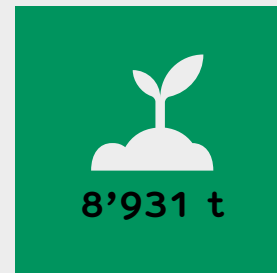
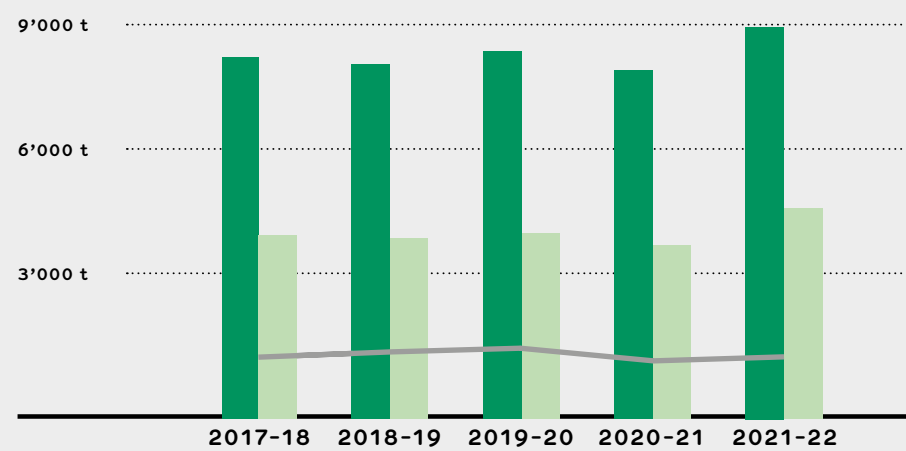
- Carton 12'476 t
- Papier 1'887 t

Papier/Carton - CRL COL en tonnes

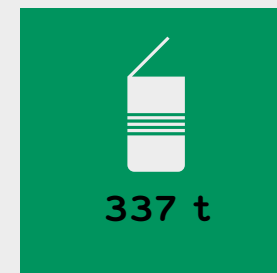


VALORISATION MATIÈRES

Bio-déchets traités et compost produit en tonnes

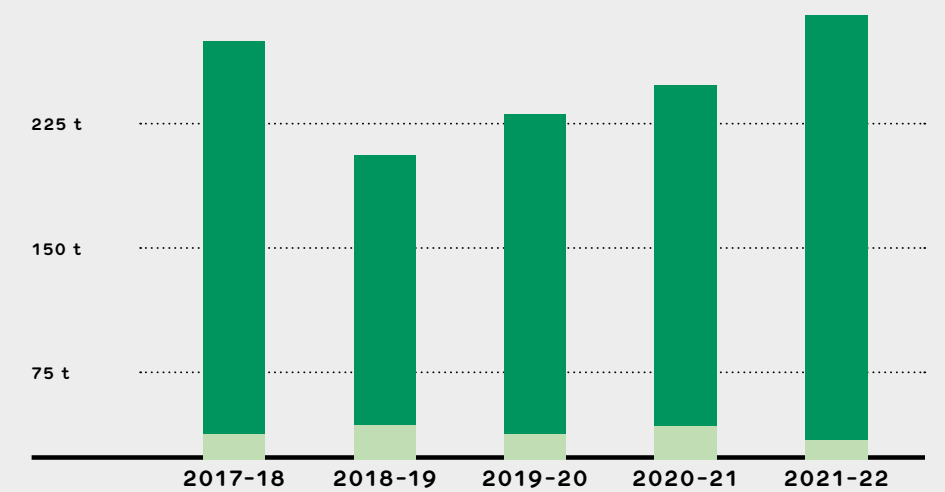


- Vadec 8'931 t
- Compost produit Vadec 1'486 t
- Dont sous-traité 4'469 t

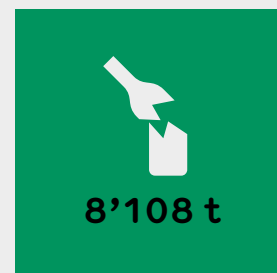
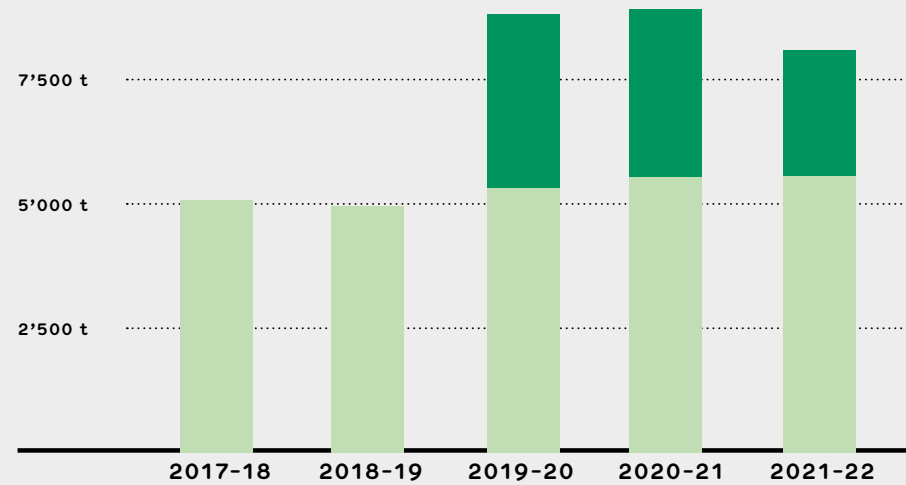


- Feraille/alu 323 t
- Déchets spéciaux 14 t

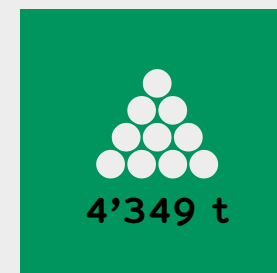
Métaux/déchets spéciaux - CLR COL en tonnes



Verre sous gestion en tonnes

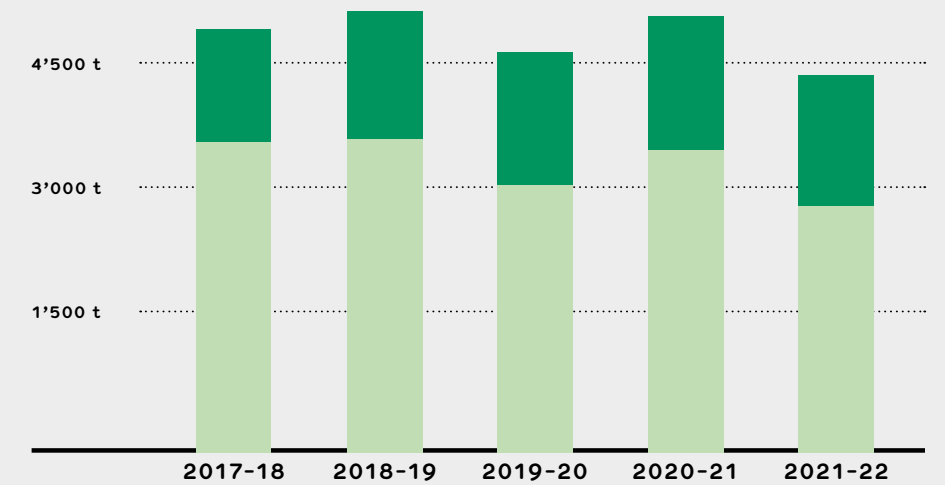


- Autres 2'543 t
- CRL COL 5'565 t



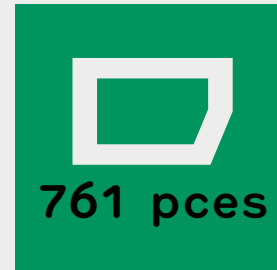
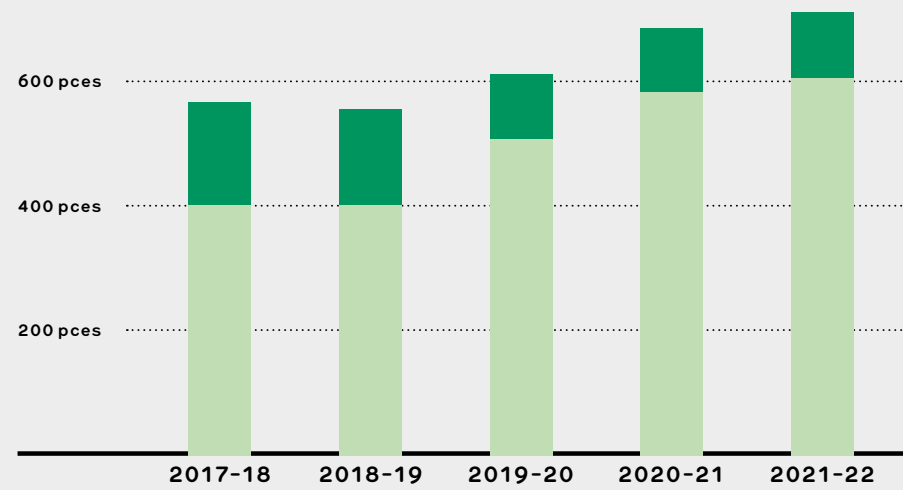
- CLR COL 1'535 t
- CLR CDF 2'814 t

Bois usagé en tonnes



AUTRES

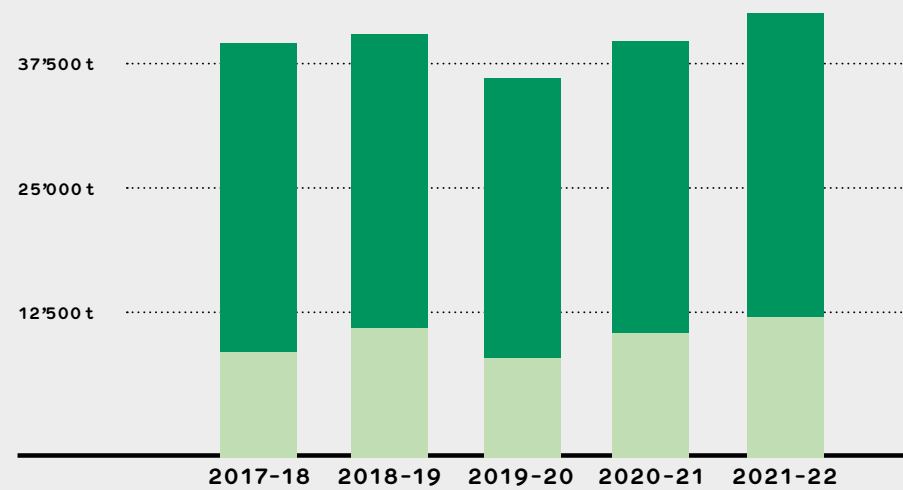
Bennes et conteneurs aériens en pièces



■ Bennes
114 pces

■ Conteneurs
aériens
647 pces

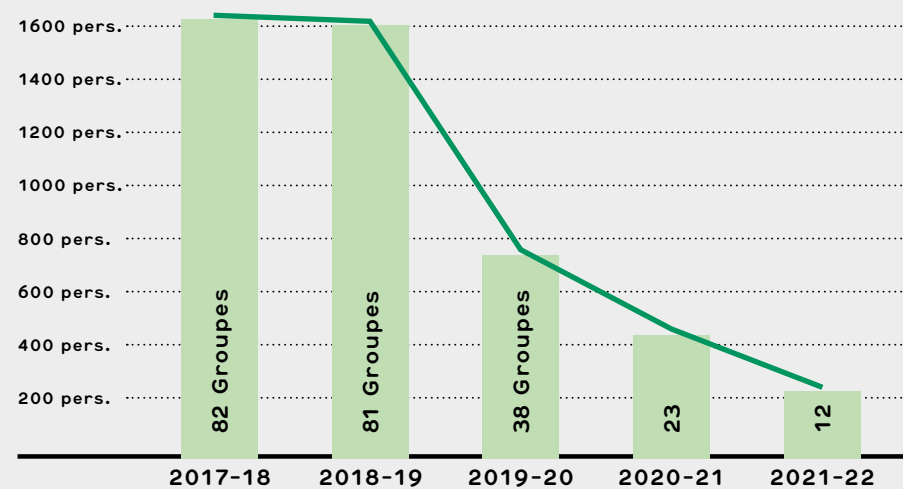
Transports par rail en tonnes



■ CJ
29'488 t

■ CFF
13'796 t

Visites en participants



243 Participants

DÉCHÈTERIES

Quantité de déchets réceptionnés - DILAC

	UNITÉS	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Bois	t	554	562	569	637	590
Encombrants	t	590	627	649	710	617
Bio-déchets	t	106	134	108	174	147
Papier	t	310	312	230	280	245
Carton	t	222	223	228	282	264
Verre	t	321	316	320	364	343
Bouteilles PET	t	34	34	32	36	35
Flaconnage	t	17	17	16	15	17
Ferraille	t	242	238	250	265	248
Aluminium	t	21	19	20	24	21
Capsules café	t	10	9	10	11	9
Huiles végétales	t	5	5	3	2	6
Huiles minérales	t	2	2	4	5	2
Inertes	t	312	297	305	347	277
Câbles électriques	t	4	3	4	2,5	3
Frigos	t	372	306	20	19	20
Gros appareils SENS	t	305	318	22	24	23
Petits appareils SWICO		16'760*	16'280*	15'018*	21*	83*
Piles	t	3	3	4	3,2	3
Tubes fluorescents		22'600**	14'920**	1,1**	0,7**	0,5**
Ampoules	t	1'400	9'320	1,7	0,6	0,5
Cartouches imprimantes	pce	1'120	1'040	720	1'840	2'080
Habits et chaussures	conteneur	232	240	149	202	202
Déchets spéciaux	t	29	25	29	26	27



* Jusqu'à l'exercice 19-20, l'unité était des pièces. À partir de l'exercice 20-21, il s'agit de tonnes.
** Jusqu'à l'exercice 18-19, l'unité était des pièces. À partir de l'exercice 19-20, il s'agit de tonnes.

Comptes

2021-22



BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2022

ACTIF	ANNEXE N°	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Caisses		12'628.95	18'651.45
Avoirs bancaires	3.1	15'894'915.47	13'168'049.63
Trésorerie et équivalents de trésorerie		15'907'544.42	13'186'701.08
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		3'805'084.89	2'024'259.55
- envers des détenteurs de participations et des organes		3'855'784.02	2'920'382.30
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		-38'060.90	-86'205.30
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		7'622'808.01	4'858'436.55
Autres créances à court terme		136'687.47	112'056.82
Autres créances à court terme		136'687.47	112'056.82
Dépôts à court terme	3.2	500'000.00	700'000.00
Dépôts à court terme		500'000.00	700'000.00
Stocks		2.00	2.00
Stocks et prestations de services non facturées		2.00	2.00
Actifs de régularisation		668'943.03	1'065'265.72
Actifs de régularisation		668'943.03	1'065'265.72
ACTIFS CIRCULANTS		24'835'984.93	19'922'462.17
Participations	3.3	305'000.00	432'000.00
Participations		305'000.00	432'000.00
Dépôts à moyen et long terme	3.4	25'448'546.14	25'957'126.47
Dépôts à moyen et long terme		25'448'546.14	25'957'126.47
Immobilisations en cours de construction		1'603'160.79	1'393'688.06
Vadec_évolution		5'424'238.57	3'182'311.07
Immobilisations en cours de construction		7'027'399.36	4'575'999.13
Bennes		517'430.07	506'369.20
Conteneurs aériens		14'728.44	47'546.38
Déchèteries (Crêt-du-Locle et DILAC)		1'905'012.22	2'047'211.14
Immeubles		7'428'044.33	7'340'908.42
Informatique		400'882.42	398'346.51
Installations de production		6'278'336.48	7'513'650.39
Place de transbordement des Bulles		66'819.01	147'316.93
Projets globaux		1'267'191.89	1'307'910.03
Terrains		5'341'990.39	5'432'190.43
Véhicules		1'048'071.95	1'056'197.21
Voies ferrées et routes		262'362.04	319'333.60
Immobilisations corporelles		24'530'869.24	26'116'980.24
ACTIFS IMMOBILISES		57'311'814.74	57'082'105.84
ACTIF		82'147'799.67	77'004'568.01

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2022

PASSIF	ANNEXE N°	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		3'644'705.28	1'512'739.39
- envers des détenteurs de participations et des organes		689'078.05	76'885.10
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		4'333'783.33	1'589'624.49
Autres dettes à court terme		3'764'526.06	3'668'150.37
Autres dettes à court terme		3'764'526.06	3'668'150.37
Passifs de régularisation	3.5	1'004'255.04	1'080'668.66
Provisions à court terme	3.6	635'655.75	619'907.70
Passifs de régularisation et provisions à court terme		1'639'910.79	1'700'576.36
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		9'738'220.18	6'958'351.22
Provisions activité 1 - Incinération	3.7	2'790'813.15	2'500'813.15
Provisions activité 2 - Bio-déchets		147'000.00	132'000.00
Provisions activité 3 - Centres logistiques régionaux		1'737'070.41	1'607'191.90
Provisions activité 4 - Boues de STEP		1'543'000.00	1'338'000.00
Provisions activité 5 - Autres activités d'exploitation		254'871.81	163'671.81
Provisions activité 6 - Déchèteries		43'621.49	9'500.00
Provision stock de balles		844'472.25	757'717.50
Provisions		7'360'849.11	6'508'894.36
Provision assainissement prévoyance.ne		196'639.00	196'639.00
Provision alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pension de Cridor SA (ex-CPC), dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1'189'162.80	1'189'162.80
Provisions dédiées aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1'385'801.80	1'385'801.80
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		8'746'650.91	7'894'696.16
CAPITAUX ETRANGERS		18'484'871.09	14'853'047.38
Capital-actions	3.8	18'000'000.00	18'000'000.00
Capital-actions		18'000'000.00	18'000'000.00
Réserve légale issue du bénéfice		3'800.00	3'800.00
Réserve légale issue du bénéfice		3'800.00	3'800.00
Réserves et fonds			
Fonds de renouvellement		45'586'306.00	44'085'553.75
Résultat reporté activité 1 - Incinération		0.00	0.00
Résultat reporté activité 2 - Bio-déchets		16'949.85	15'742.45
Résultat reporté activité 3 - Centres logistiques régionaux		6'188.34	3'082.05
Résultat reporté activité 4 - Boues de STEP		23'502.23	22'017.06
Résultat reporté activité 5 - Autres activités d'exploitation		19'722.77	18'854.62
Résultat reporté activité 6 - Déchèteries		6'459.39	2'470.70
Réserves facultatives issues du bénéfice	3.9	45'659'128.58	44'147'720.63
CAPITAUX PROPRES		63'662'928.58	62'151'520.63
PASSIF		82'147'799.67	77'004'568.01

VADEC SA

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	20'994'561.56	20'521'125	20'622'275.82	
301 000 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'079'605.38	2'396'680	2'838'122.82	
301 100 Produits de vente de chaleur aux CAD	2'927'459.22	2'648'900	3'408'383.90	
301 nnn Produits des repreneurs de déchets	1'602'551.75	1'501'035	2'177'868.90	
302 nnn Autres produits (refacturation interne et autres)	4'631'643.20	4'505'710	3'662'128.51	
82N nnn Pertes sur débiteurs	6'527.89	-	48'263.16	001)
Total produits d'exploitation	32'242'349.00	31'573'450	32'757'043.11	
4 PRODUITS D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	8'956'512.99	8'925'265	8'506'203.06	
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'387'989.63	1'118'160	1'839'047.54	
46N nnn Frais de location	148'238.05	185'220	174'671.32	
83N nnn Produits des repreneurs de déchets	-186'730.50	-	86'754.75	
Total charges d'exploitation	10'306'010.17	10'228'645	10'606'676.67	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	21'936'338.83	21'344'805	22'150'366.44	
5 CHARGES DE PERSONNEL	9'331'283.92	9'500'130	9 289 280.72	002)
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3'626'129.13	3'887'460	3'833'856.74	
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'318'314.10	1'418'300	1'846'191.60	
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'654'022.26	1'707'380	1'798'682.83	003)
Total charges de personnel et de support	15'929'749.41	16'513'270	16'768'011.89	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	6'006'589.42	4'831'535	5'382'354.55	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	-94'409.94	- 44'680	-4'506.08	
81N nnn Amortissements	3'373'584.14	3'069'900	3'005'573.58	004)
Total autres charges d'exploitation	3'279'174.20	3'025'220	3'001'067.50	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	2'633'005.28	1'680'635	2'376'780.97	
EBT (Résultat d'exploitation)	2'727'415.22	1'806'315	2'381'287.05	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-15'550.00	-	-19'120.90	
Amortissements extraordinaires	-	81'000	110'000.00	
Attribution aux provisions (voir détail dans activités)	669'000.00	265'000	699'000.00	
Attribution au fonds de renouvellement	1'750'851.17	1'200'000	1'500'752.25	
Ristourne aux clients (collectivités publiques)	354'020.00	-	80'000.00	
Dissolution de provision (activité 6)	-20'000.00	-	-	
Intérêts sur découvert CPCN et provision (pour mémoire)	-	47'501	32'802.75	005)
RÉSULTAT BOUCLEMENT	-10'905.95	212'814	10'655.70	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
101'150.82	0.65
441'442.82	18.41
759'483.90	28.67
676'833.90	45.09
-843'581.49	-18.72
48'263.16	-
1'183'593.11	3.74
-419'061.94	-4.70
720'887.54	64.47
-10'548.68	-5.70
86'754.75	-
378'031.67	3.70
805'561.44	3.77
-210'849.28	-2.22
-53'603.26	-1.38
427'891.60	30.17
91'302.83	5.35
254'741.89	1.54
550'819.55	11.40
40'173.92	-89.91
-145'326.42	-4.61
-105'152.50	-3.39
696'145.97	41.42

L'exercice 2021-22 boucle avec un résultat au-dessus des attentes. Il confirme la bonne tenue des différentes activités en général et une bonne maîtrise des charges qui dépendent principalement du fonctionnement des installations d'exploitation, du moins pour l'incinération.

Les comptes sont commentés de manière plus détaillée dans les différentes activités.

001 *Du croire à 100% des débiteurs en 2ème rappel. Un plan de paiement a été établi avec un débiteur important et le risque est jugé limité.*

002 *L'engagement d'intérimaires, inférieur au budget, ainsi que la stabilisation des effectifs de l'activité 1 expliquent ce résultat.*

003 *Voir commentaire 110).*

004 *L'effet des amortissements supplémentaires consentis lors du bouclage précédent apparaît dans l'exercice sous revue avec un résultat inférieur au budget de kCHF 145 ou 4.61%.*

005 *Le montant total apparaît au PP global de Vadec et pour mémoire; il sera ensuite définitivement ventilé dans les différentes activités au prorata des effectifs.*

ACTIVITÉ 1 – INCINÉRATION

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	16'406'372.23	16'313'325	16'352'995.52	101)
301 000 Autres produits clients	-	-	-	
301 000 Produits de vente d'électricité à Viteos	2'079'605.38	2'396'680	2'838'122.82	102)
301 100 Produits de vente de chaleur aux CAD	2'927'459.22	2'648'900	3'408'383.90	103)
301 200 Produits des repreneurs de déchets	-	-	-	
302 nnn Autres produits (refacturation interne et autres)	1'487'876.27	1'256'500	1'108'708.28	104)
82N nnn Pertes sur débiteurs	22'971.26	-	43'429.61	
Total des produits d'exploitation	22'924'284.36	22'615'405	23'751'640.13	
4 PRODUITS D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	5'695'788.18	5'321'60	5'721'717.96	105)
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
46N nnn Frais de location	67'693.86	77'800	81'952.32	
83N nnn Variation provision stock de balles	-186'730.50	-	86'754.75	106)
Total charges d'exploitation	5'576'751.54	5'398'960	5'890'425.03	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	17'347'532.82	17'216'445	17'861'215.10	
5 CHARGES DE PERSONNEL	7'420'200.24	7'550'570	7'318'724.42	107)
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3'001'984.81	3'219'370	3'167'627.42	108)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'290'134.51	1'394'000	1'822'897.10	109)
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'539'786.94	1'571'780	1'661'169.94	110)
Total charges de personnel et de support	13'252'106.50	13'735'720	13'970'418.88	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	4'095'426.32	3'480'725	3'890'796.22	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	- 144'129.93	- 98'170	-56'257.61	
81N nnn Amortissements	2'188'705.08	2'109'750	2'156'301.58	111)
Total autres charges d'exploitation	2'044'575.15	2'011'580	2'100'043.97	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	1'906'721.24	1'370'975	1'734'494.64	
EBT (Résultat d'exploitation)	2'050'851.17	1'469'145	1'790'752.25	
Provision stock de balles	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Attribution aux provisions	300'000.00	265'000	290'000.00	
Attribution au fonds de renouvellement	1'750'851.17	1'200'000	1'500'752.25	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	0.00	4'145	0.00	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
39'670.52	0.24
-	-
441'542.82	15.56
759'483.90	22.28
-	-
-147'791.72	-11.76
43'429.61	0.00
2'392'820.13	10.58
400'557.96	7.53
-	-
4'152.32	5.34
-	-
491'465.03	9.10
644'770.10	3.75
-231'845.58	-3.07
-51'742.58	-1.61
428'897.10	30.77
89'389.94	5.69
234'698.88	1.71
410'071.22	11.78
41'912.39	-42.69
46'551.58	2.21
88'463.97	4.40

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables des ménages à traiter ne fluctuent donc plus de manière significative. Nous sommes, depuis plusieurs années, dans une situation où nous pouvons assurer la saturation de nos installations avec les déchets d'origine industrielle en direct ou transitant par des centres de tri (déchets de chantiers par exemple).

La ligne L1 de l'UVTD_COL a mieux fonctionné qu'une année auparavant avec une augmentation de quelques 560 h alors que la ligne L2 accuse un fonctionnement inférieur de 368 h. La ligne L3 de l'UVTD_CDF montre un fonctionnement stable et similaire à l'année précédente. Enfin et globalement, les 3 lignes d'incinération ont fonctionné pour un total de 23'713 h, soit une très légère augmentation de + 0.62% par rapport à l'exercice précédent. Fonctionnant 24/24 h, tout arrêt non-programmé ne peut être rattrapé et engendre généralement des surcoûts. Aussi bien le chauffage à distance (CAD) et les ventes de chaleur qui en découlent que les ventes d'électricité ont fortement progressées. En effet, la vente de chaleur est consécutive à un hiver plutôt rigoureux et un printemps assez frais. De plus, la poursuite de la révision des paramètres de régulation du réseau du CAD du site de La Chaux-de-Fonds a été maintenue, en collaboration avec Viteos, permettant de continuer à augmenter le niveau de valorisation de l'énergie de l'UVTD. Les ventes d'électricité ont bénéficié d'un prix d'achat supérieur à celui budgété, ce qui améliore les produits du compte dédié de l'activité 1 «Incineration».

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE¹, de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 1'500'000.- a pu être affecté au fonds de renouvellement des installations.

101 Le tonnage facturé de 112'637 tonnes est supérieur au budget (+2.39%) et supérieur à l'exercice précédent (+2.49%). Le tarif moyen est également inférieur à celui qui avait été budgété (-2.3%). Les produits d'incinération sont donc très légèrement supérieurs au budget (+0.24%), mais sont inférieurs à l'exercice précédent (-0.32%).

102/103 La quantité d'énergie thermique (chauffage à distance CAD) vendue est de 100'584 MWh (+9.33%) par rapport au budget. C'est la quantité supplémentaire produite qui génère un résultat financier additionnel de kCHF 759. Pour la production électrique, la production est de 0.7% supérieure au budget à 42'296 MWh et le tarif en hausse à CHF 67.60/MWh (budget à CHF 60.-/MWh) génèrent une plus-value de kCHF 442.

ACTIVITÉ 1 – INCINÉRATION

- 104 Le tarif interne d'incinération des boues de STEP est passé de CHF 60.-/tonne à CHF 85.-/tonne (voir commentaire 401). La différence entre le budget et le résultat de kCHF 148 est due au changement en cours d'exercice de la façon de comptabiliser les frais de transports à refacturer aux clients. Ces derniers figurent désormais au bilan dans des comptes d'attente. Ainsi, le résultat d'exploitation (produits – charges d'exploitation) donne aujourd'hui une représentation réelle de l'activité.
- 105 La quantité de mâchefers à traiter en provenance de l'UVTD.COL a été sous-estimée au budget. De plus, un important renchérissement sur les tarifs de transports aussi bien par le rail (CJ) que par la route (diesel), ainsi que l'augmentation de notre stock de balles d'env. 1'157 tonnes expliquent le dépassement du budget. En faisant abstraction des précédents commentaires, on observe une certaine stabilité entre l'exercice précédent et l'exercice sous revue.
- 106 Augmentation de notre stock de balles à Celtor par rapport à l'exercice précédent de 1'157 tonnes, soit une quantité totale de 6'087 tonnes. Pour rappel, nous sommes tenus de provisionner les coûts d'élimination de ce stock.
- 107 Le commentaire 002) est confirmé dans cette activité: l'effectif est maintenant stabilisé avec un moins grand recours au personnel temporaire, d'où cette économie.
- 108 Impact de la crise actuelle (guerre en Ukraine, flambée des prix des matières premières et autres carburants, etc.).
- UVTD_CDF (GR en juin): pas, voire peu d'impact sur la révision du turbo-groupe (TG3); en ligne avec le budget.
 - UVTD_COL (GR en août/septembre): impact plus important sur la révision du turbo-groupe (TG1) plus longue que ce qui avait été budgété. En effet, suite aux constats d'inspection, il a été décidé de changer les ailettes des 2 derniers étages de compression de la turbine, augmentant ainsi la durée et le coût des travaux.
- De manière générale, le budget a été tenu.

- 109 Toujours lié à la crise actuelle, on déplore une importante flambée des prix sur les charges d'énergies et autres réactifs. Cet important écart s'explique comme suit:
- UVTD_CDF: consommation accrue de l'eau du réseau dû à un été particulièrement sec empêchant de recourir à l'eau de La Ronde (+ kCHF 108) d'une part et une envolée des prix des réactifs (+ kCHF 81) d'autre part.
 - UVTD_COL: ici, c'est aussi le coût de l'eau du réseau (+ kCHF 12) qui impacte le dépassement du budget prévu, auquel s'ajoute l'achat de mazout (+ kCHF 9) permettant d'assurer le fonctionnement des chaudières d'appoint du CAD et principalement la forte augmentation du coût des réactifs (+ kCHF 219).
- 110 Sous-budgétisation à COL sur la part de l'assurance All-risk globale.
- 111 Certains projets sont restés ouverts alors qu'il était initialement prévu de les immobiliser lors de l'élaboration du budget et d'autres ont été bouclés en cours d'exercice d'où un excédent de kCHF 45. Pour information, sur les actuelles installations de production, il reste à amortir kCHF 483 sur l'UVTD_CDF et kCHF 1'330 sur l'UVTD_COL. Dans tous les cas, le solde sera amorti d'ici à la mise en service de la nouvelle UVTD Vadec_évolution.

ACTIVITÉ 2 – BIO-DÉCHETS

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	1'174'933.30	990'000	1'021'863.62	201)
302 000 Autres produits	4'660.62	6'030	8'847.01	
82N nnn Pertes sur débiteurs	615.23	-	1'163.14	
Total produits d'exploitation	1'180'209.15	996'030	1 031 873.77	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	609'089.87	658'200	641'716.47	202)
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
46N nnn Frais de location	18'881.65	22'500	22'096.45	
Total charges d'exploitation	627'971.52	680'700	663'812.92	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	552'237.63	315'330	368'060.85	
5 CHARGES DE PERSONNEL	191'442.28	193'130	188'264.87	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	28'975.28	30'760	53'030.15	203)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	11'885.68	6'800	11'143.71	204)
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	35'329.37	35'500	22'338.39	
Total charges de personnel et de support	267'632.61	266'190	274'777.12	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	284'605.02	49'140	93'283.73	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	- 3'860.14	- 2'620	-1'506.61	
81N nnn Amortissements	52'508.37	46'980	48'582.94	
Total autres charges d'exploitation	48'648.23	44'360	47'076.33	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	232'096.65	2'160	44'700.79	
EBT (Résultat d'exploitation)	235'956.79	4'780	46'207.40	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	132'000.00	-	15'000.00	205)
Attribution aux provisions (travaux/biogaz)	34'000.00	-	-	
Restitution aux clients (collectivités publiques)	70'000.00	-	30'000.00	206)
RÉSULTAT BOUCLEMENT	- 43.21	4'780	1'207.40	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
31'863.62	3.12
2'817.01	46.72
1'163.14	-
35'843.77	3.60
-16'483.53	-2.50
0.00	-
-403.55	-1.79
-16'887.08	-2.48
52'730.85	16.72
-4'865.13	-2.52
22'270.15	72.40
4'343.71	63.88
-13'161.61	-37.07
8'587.12	3.23
44'143.73	89.83
1'113.39	-42.50
1'602.94	-3.41
2'716.33	6.12

201 Résultat financier supérieur au budget (+3.12%), mais inférieur à l'exercice précédent (-13.02%). Si les conditions météorologiques du printemps ont été propices à cette activité, les périodes estivales et automnales ont été très en deçà des attentes. Cela se traduit par une diminution des quantités de -0.76% par rapport au budget, soit 8'931 tonnes.

Pour rappel, sur le site de Colombier, la prestation de Vadec se limite à:

- pesage des entrées;
- rechargement pour acheminement au centre de méthanisation d'Axpo Biomasse à Chavornay.

202 Le montant inclut les coûts de traitement des bio-déchets de notre site de Colombier dans le centre de méthanisation à Chavornay. Pour l'exercice sous revue, seules 19 tonnes du site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds ont été traitées à l'extérieur contre 364 tonnes durant l'exercice 2020-21.

203 Les travaux de maintenance de l'installation de compostage à La Chaux-de-Fonds sont plus élevés que budgétés (+ kCHF 16). En outre, ce montant inclut les coûts d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment administratif du centre de compostage des Bulles.

204 Des excédents par rapport au budget apparaissent au niveau des frais de chauffage pour kCHF 4.8 et des frais d'électricité pour kCHF 4. L'installation tardive des panneaux photovoltaïques n'a pas complètement permis de réaliser l'économie budgétée.

205 Amortissement extraordinaire du quai de chargement des matières.

206 Le bon résultat permet une restitution aux clients.

ACTIVITÉ 3 – CENTRES LOGISTIQUES RÉGIONAUX (CLR)

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	12'022.03	-	18'664.35	
301 000 Produits des repreneurs de déchets	1'525'419.28	1'422'040	2'090'864.60	
302 000 Autres produits	2'559'119.49	2'802'265	1'880'972.28	
82N nnn Pertes sur débiteurs	-	-	-	
Total produits d'exploitation	4'096'560.80	4'224'305	3'990'501.23	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	710'599.29	1'089'130	138'516.72	
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	1'387'989.63	1'118'160	1'839'047.54	
46N nnn Frais de location	22'970.72	41'200	31'930.73	
Total charges d'exploitation	2'121'559.64	2'248'490	2'009'494.99	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	1'975'001.16	1'975'815	1'981'006.24	301)
5 CHARGES DE PERSONNEL	924'436.63	993'970	987'424.43	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	384'354.01	409'170	368'707.54	302)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2'784.87	2'600	1'334.39	
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	9'278.20	25'680	34'444.57	303)
Total charges de personnel et de support	1'320'853.71	1'431'420	1'391'910.93	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	654'147.45	544'395	589'095.31	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	-	-	-	
81N nnn Amortissements	653'906.49	500'410	491'989.02	
Total autres charges d'exploitation	653'906.49	500'410	491'989.02	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	240.96	43'985	97'106.29	
EBT (Résultat d'exploitation)	240.96	43'985	97'106.29	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Attribution aux provisions	-	-	94'000.00	304)
Réserve	-	-	-	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	240.96	43'985	3'106.29	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
18'664.35	-
668'824.60	47.03
-921'292.72	-32.88
-	-
-233'803.77	-5.53
-950'613.28	-87.28
720'887.54	64.47
-9'269.27	-22.50
-238'995.01	-10.63
5'191.24	0.26
-6'545.57	-0.66
-40'462.46	-9.89
-1'265.61	-48.68
8'764.57	34.13
- 39'509.07	-2.76
44'700.31	8.21
-	-
-8'420.98	-1.68
-8'420.98	-1.68

Afin de limiter les risques d'un nouvel incident, nous avons immédiatement modifié le mode d'exploitation du site; ce qui est déchiqueté/broyé le matin est chargé en bennes l'après-midi. Ces dernières sont stationnées hors de la halle. Le déversement en fosse n'a lieu que le lendemain dans la journée. A ces mesures opérationnelles s'ajoute tout un train de mesures techniques de prévention dont la 1ère estimation avoisine les kCHF 500. La halle sera équipée d'un système d'extinction alimenté par notre propre réserve d'eau incendie, constituée d'eau de pluie collectée sur les grandes surfaces de toit du CLR et stockée dans un réservoir à construire. Cette réserve doit nous permettre de tenir jusqu'à l'arrivée des premiers secours. Une demande de crédit sera adressée sitôt la finalisation du projet entérinée par l'ECAP qui subventionnera une partie des travaux, le reste étant à la charge de Vadec SA.

301 Les entrées (produits de notre repreneur Vatri SA) et les sorties (ristourne de la rétribution des repreneurs aux clients) pour le papier/carton ont été comptabilisées au budget. S'il y a un peu plus de 12 mois, les clients devaient payer pour la reprise du papier/carton par Vadec SA, nous sommes passés à une rétribution pouvant atteindre des niveaux records. Toutefois, durant le dernier trimestre de l'exercice, les prix offerts par les repreneurs montrent une tendance à la baisse. Le passage à une facturation est donc plus que probable durant l'exercice 2022-23.

Le résultat brut (produits d'exploitation - charges d'exploitation) est malgré tout relativement proche du résultat de l'exercice précédent et du budget de l'exercice sous revue.

302 Les coûts de frais de carburant ont été surestimés au budget.

303 Part de la prime de l'assurance All-risk globale propre au CLR_COL incluant le parc machines non-immatriculées.

304 Provision pour atténuer les futures baisses de rétrocession sur le papier/carton (voir commentaire 301).

ACTIVITÉ 4 – BOUES DE STEP

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	2'669'237.85	2'295'000	2'413'158.00	401)
302 000 Autres produits	1'393.05	-	101'523.28	402)
82N nnn Pertes sur débiteurs	1'941.40	-	3'670.41	
Total produits d'exploitation	2'672'572.30	2'295'000	2'518'351.69	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	1'601'376.23	1'537'100	1'713'072.29	402)
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
46N nnn Frais de location	14'000.00	14'000	14'000.00	
Total charges d'exploitation	1'615'376.23	1'551'100	1'727'072.29	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	1'057'196.07	743'900	791'279.40	
5 CHARGES DE PERSONNEL	301'206.42	284'460	294'156.58	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	117'439.78	116'560	170'692.76	403)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1'666.06	2'000	1'331.28	
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	67'921.95	69'020	58'894.78	404)
Total charges de personnel et de support	488'234.21	472'040	525'075.40	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	568'961.86	271'860	266'204.00	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	- 12'180.99	- 8'290	-4'754.31	
81N nnn Amortissements	93'890.36	98'260	14'473.14	405)
Total autres charges d'exploitation	81'709.37	89'970	9'718.83	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	475'071.50	173'600	251'730.86	
EBT (Résultat d'exploitation)	487'252.49	181'890	256'485.17	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Attribution aux provisions «Récupération du phosphore»	203'000.00	-	205'000.00	406)
Restitution aux clients (collectivités publiques)	284'020.00	-	50'000.00	406)
RÉSULTAT BOUCLEMENT	232.49	181'890	1'485.17	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
118'158.00	5.15
101'523.28	-
3'670.41	-
223'351.69	9.73
175 972	11.4
-	-
-	-
175'972.29	11.4
47'379.40	6.37
9'696.58	3.41
54'132.76	46.44
-668.72	-33.44
-10'125.22	-14.67
53'035.40	11.24
-5'656.00	-2.08
3'535.69	-42.65
-83'786.86	-85.27
-80'251.17	-89.20

Pour rappel, nous traitons les boues de STEP de l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois (périmètre STRID) et de quelques autres STEP limitrophes.

401 Avec 13'939 tonnes facturées et 11'542 tonnes traitées dans nos installations, cet exercice est en-deçà de l'exercice précédent en terme de tonnage. Cependant, le résultat est supérieur en produit par rapport au budget. L'exercice sous revue est le premier avec les adaptations de tarifs entérinées par les organes dirigeants de Vadec SA (augmentation du coût interne de l'incinération de CHF 25.-/t et baisse du tarif de prise en charge facturé aux STEP de CHF 20.-/tonne, aujourd'hui à CHF 160.-/tonne).

402 Durant l'exercice écoulé, les installations d'injection ont également été utilisées pour le traitement de boues issues du curage de sacs de routes. Ces boues relèvent de l'activité 1, mais ont une consistance assimilable à des boues de STEP et il a été décidé de facturer en interne un montant de CHF 20.-/tonne injectée, auquel s'ajoute une quote-part des coûts d'exportation des boues de STEP vers d'autres exutoires en cas de surplus. L'activité 4 n'est donc pas perdante dans l'opération.

403 Surcoût de maintenance sur l'installation d'injection des boues à CDF (+ kCHF 35) et en-dessus du budget prévu (+ kCHF 14) à COL pour des interventions survenues au printemps et cet été. Ces incidents nous ont obligé à exporter plus de boues que prévu pour traitement dans d'autres installations.

404 Baisse de la part analytique.

405 Suite à la transition sur la récupération du phosphore au 1er janvier 2026, nous avons décidé de passer à charge les achats pour le renouvellement des bennes à boues.

406 Le bon résultat permet d'attribuer un montant de kCHF 205 à la provision pour le financement de la transition à la récupération du phosphore, qui s'élève à kCHF 1'543 au 30 septembre 2022. Le solde de kCHF 50 est restitué aux clients.

ACTIVITÉ 5 – AUTRES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients	51'996.15	242'800	131'434.33	501)
302 000 Autres produits	578'593.77	440'915	562'007.86	501)
82N nnn Pertes sur débiteurs	- 19'000.00	-	-	
Total produits d'exploitation	611'589.92	683'715	693'442.19	501)
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	20'711.85	45'200	272.00	502)
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
46N nnn Frais de location	-	-	-	
Total charges d'exploitation	20'711.85	45'200	272.00	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	590'878.07	638'515	693'170.19	
5 CHARGES DE PERSONNEL	299'119.60	278'000	295'701.52	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	32'129.34	66'000	41'056.32	503)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	11'567.50	10'000	8'435.00	504)
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	-	-	16'434.40	504)
Total charges de personnel et de support	342'816.44	354'000	361'627.24	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	248'061.63	284'515	331'542.95	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	-	-	-	
81N nnn Amortissements	265'142.64	276'060	174'795.70	505)
Total autres charges d'exploitation	265'142.64	276'060	174'795.70	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	- 17'081.01	8'455	156'747.25	
EBT (Résultat d'exploitation)	- 17'081.01	8'455	156'747.25	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	- 15'550.00	-	-19'120.90	506)
Amortissements extraordinaires	-	-	95'000.00	507)
Attribution aux provisions	-	-	80'000.00	508)
Réserve	-	-	-	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	- 1'531.01	8'455	868.15	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
-111'365.67	-45.87
121'092.86	27.46
-	-
9'727.19	1.42
-44'928.00	-99.40
-	-
0.00	0.00
-44'928.00	-99.40
54'655.19	8.56
17'701.52	6.37
-24'943.68	-37.79
-1'565.00	-15.65
16'434.40	0.00
7'627.24	2.15
47'027.95	16.53
-	-
-101'264.30	-36.68
-101'264.30	-36.68

Cette activité regroupe les filières suivantes:

- exploitation de bennes et de conteneurs;
- prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds;
- prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier;
- droits de superficie pour la FNAA et la SPANE sur le site de Colombier;
- frais administratifs (pesages, factures suite à des audits de réception déchets «non conformes»);
- prestations diverses à des tiers (ex.: refacturation prestations administratives à CSC Déchets SA et à la Fondation Arc Jurassien Déchets).

Au niveau financier, les filières de prestations d'exploitation aux CAD sont équilibrées.

Au 30 septembre 2022, Vadec a près de 647 conteneurs aériens en location pour desservir les éco-points de certaines communes et 114 bennes. La transition sur les conteneurs aériens continue, notamment du côté du Vallon de Saint-Imier.

501 *Durant l'exercice sous revue, nous avons ajusté la répartition des produits entre les différents comptes des produits d'exploitation. Ceci étant dit, le résultat (total des produits d'exploitation) est légèrement en-dessus du budget (+1.4%) et de l'exercice précédent (+13.2%).*

502 *La refacturation des charges de gestion des cendres de chaudières à bois pour certains clients transite désormais par le bilan, ce qui explique la différence.*

503 *Moins de travaux de maintenance sur les bennes et autres conteneurs suite à plusieurs remplacements (bennes AJD notamment) et diminution du nombre de bennes en location auprès des communes, qui privilégient de plus en plus l'utilisation de conteneurs aériens.*

504 *Part de la prime de l'assurance All-risk globale propre aux bennes et conteneurs.*

505 *Différence provenant d'un décalage entre l'amortissement des bennes et conteneurs et la facturation des annuités aux communes locataires. En effet, pour certains clients, l'amortissement des conteneurs aériens en location a débuté 1 exercice avant l'envoi de la 1ère facture.*

506 *Vente de bennes d'occasion.*

507 *Attribution aux provisions pour une campagne d'amortissements extraordinaires sur le stock de bennes/conteneurs et des amortissements extraordinaires sur le déménagement des refuges pour animaux pour kCHF 95.*

508 *Attribution des provisions pour:*
- l'acquisition future de bennes AJD pour kCHF 40;
- la fluctuation des matières recyclables pour kCHF 40.

ACTIVITÉ 6 – DÉCHÈTERIES

	BOUCL.2020-21	BUDGET2021-22	BOUCL.2021-22	
	CHF	CHF	CHF	
3 PRODUITS D'EXPLOITATION				
300 000 Produits clients (collectivités publiques)	680'000.00	680'000	684'160.00	601)
301 200 Produits des repreneurs de déchets	77'132.47	78'995	87'004.30	602)
302 000 Autres produits	-	-	69.80	
82N nnn Pertes sur débiteurs	-	-	-	
Total produits d'exploitation	757'132.47	758'995	771'234.10	
4 CHARGES D'EXPLOITATION				
40N nnn Evacuation des déchets et résidus	318'947.57	274'475	290'907.62	603)
41N nnn Ristourne de la rétribution des repreneurs	-	-	-	
46N nnn Frais de location	24'691.82	29'720	24'691.82	
Total charges d'exploitation	343'639.39	304'195	315'599.44	
PRODUITS - CHARGES D'EXPLOITATION	413'493.08	454'800	455'634.66	
5 CHARGES DE PERSONNEL	194'878.75	200'000	205'008.90	
6 CHARGES DE SUPPORT - TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT				
60N nnn Entretien, réparations, remplacements (ERR)	61'245.91	45'600	32'742.55	604)
61N nnn Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	275.48	2'900	1'050.12	
7 CHARGES DE SUPPORT - ADMINISTRATION	1'705.80	5'400	5'400.75	
Total charges de personnel et de support	258'105.94	253'900	244'202.32	
EBITDA (Marge au niveau fonctionnement)	155'387.14	200'900	211'432.34	
8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
80N nnn Produits et charges financiers	65'761.12	64'400	58'012.45	
81N nnn Amortissements	119'431.20	119'440	119'431.20	
Total autres charges d'exploitation	185'192.32	183'840	177'443.65	
EBIT (EBITDA - Amortissements)	35'955.94	81'460	92'001.14	
EBT (Résultat d'exploitation)	- 29'805.18	17'060	33'988.69	
Résultat exceptionnel et hors exploitation	-	-	-	
Amortissements extraordinaires	-	-	-	
Attribution aux provisions	-	-	30'000	605)
Dissolution de réserve/provision	- 20'000.00	-	-	
RÉSULTAT BOUCLEMENT	- 9'805.18	17'060	3'988.69	

ÉCART S/BUDGET	
CHF	%
4'160.00	0.61
8'009.30	10.14
69.80	-
-	-
12'239.10	1.61
16'432.62	5.99
0.00	-
-5'028.18	-16.9
11'404.44	3.75
834.66	0.18
5'008.90	2.50
-12'857.45	-28.20
-1'849.88	-63.79
0.75	0.01
-9'697.68	-3.82
10'532.34	5.24
-6'387.55	-9.92
-8.80	-0.01
-6'396.35	-3.48

Cette activité comprend l'exploitation de DILAC, la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortaillod.

Elle dessert actuellement les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort, soit 21'380 habitants au 31 décembre 2021.

601 Le tarif d'exploitation annoncé aux communes partenaires de DILAC se monte à CHF 32.-/habitant, y compris les frais de traitement des encombrants, soit CHF 25.- de base + CHF 7.- pour les encombrants.

602 L'augmentation du prix de valorisation du papier et du carton a été significative durant cette période.

603 Dépassement de kCHF 7 pour le traitement des déchets (spéciaux notamment) dans d'autres installations et du coût des transports de kCHF 9 induit par l'augmentation du nombre de rotations et du coût du carburant.

604 Moins de frais d'entretien des alentours et des voies d'accès (dénégement) que prévu à la déchèterie, malgré une augmentation du prix des carburants et de la consommation.

605 Attribution d'un montant de kCHF 30 à la provision de fluctuation des matières recyclables DILAC.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. NOM, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds
La société est exonérée fiscalement.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes selon art. 957 à art. 962 CO.

Liquidités : les comptes courants bancaires, PostFinance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs : la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2ème rappel.

Immobilisations en cours de construction : les études et pré-études, approuvées par la Direction sont incluses.

Immobilisations corporelles : elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

3. NOTES SUR CERTAINES RUBRIQUES DES ÉTATS FINANCIERS

3.1. TAXE AU SAC DU CANTON DE NEUCHÂTEL (SacNEVa)

Selon convention, le Conseil d'État a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, deux comptes bancaires particuliers ont été ouverts pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et leur redistribution. Fin septembre 2022, le solde des comptes ouverts auprès de la BCN et de la Raiffeisen, figurant dans les avoirs bancaires, se monte à CHF 5'362'045.34 (CHF 3'265'047.47 à fin septembre 2021). Présentée sous la rubrique «autres dettes à court terme», la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 3'489'228.74 (CHF 3'461'731.65 à fin septembre 2021).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année 2021 s'est élevée à CHF 3'252'197.64 (CHF 3'465'980.82 pour l'année 2020). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 155 /t (CHF 165 /t l'année précédente).

3.2. DÉPÔTS/PRÊTS À COURT TERME

Prêt à Strid SA pour CHF 500'000.00 remboursé au 31.12.2024.

3.3. PARTICIPATIONS

SOCIÉTÉ, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	% PARTICIPATION – PART AU DROIT DE VOTE/CAPITAL	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
ISDS Oulens SA Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20'000.00	20'000.00
COSEDEC, coopérative Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40'000.00	40'000.00
Vatri SA Colombier NE/Milvignes	245 actions – 49%	245'000.00	245'000.00
CSC Déchets La Chaux-de-Fonds	2000 actions – 50%	- *	127'000.00
Total		305'000.00	432'000.00

* Vente des actions

3.4. DÉPÔTS/PRÊTS À MOYEN ET LONG TERME

Prêts pour:

- Vivaldis pour CHF 7'000'000.00

- Vatri SA pour CHF 555'985.98

Dépôt auprès de la Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises pour CHF 17'892'560.16

3.5. PASSIFS DE RÉGULARISATION

	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Solde des frais de transports à refacturer	7'155.12	-
Provision 13e salaires	370'941.45	346'177.20
Factures à recevoir	607'360.47	361'673.46
Autres (cautions pour conteneurs)	18'798.00	18'798.00
Rétribution aux communes	-	354'020.00
Total	1'004'255.04	1'080'668.66

3.6. PROVISIONS À COURT TERME

	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	635'655.75	619'907.70
Total	635'655.75	619'907.70

3.7. PROVISION ACTIVITÉ 1

Sur la base des rapports d'experts, le chiffrage du démantèlement des actuelles installations de COL et de CDF est estimé à CHF 9'000'000.00. C'est pourquoi, il sera alloué à une provision spécifique de CHF 900'000 durant les 10 prochaines années.

3.8. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions est constitué de 180'000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante :

ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS	ACTIONNAIRES	NBRE ACTIONS
Commune de Boudry	3'432	<i>Report</i>	34'041
Commune de Brot-Plamboz	64	Commune de Val-de-Ruz	8'101
Commune de Corgémont	1'155	Commune de Val-de-Travers	343
Commune de Cormoret	449	Commune de Villeret	834
Commune de Cornaux	824	Commune d'Enges	137
Commune de Cortaillod	2'059	Commune des Breuleux	1'091
Commune de Cortébert	577	Commune des Planchettes	128
Commune de Courtelary	962	Commune d'Hauterive	1'441
Commune de Cressier	1'098	Commune du Bémont	257
Commune de La Chau-des-Breuleux	64	Commune du Cerneux-Péquignot	257
Commune de La Ferrière	321	Commune du Landeron	2'265
Commune de La Grande Béroche	4'324	Commune du Noirmont	1'026
Commune de La Neuveville	2'128	Commune La Chau-du-Milieu	257
Commune de La Sagne	706	Commune Les Bois	770
Commune de La Tène	1'716	Commune Les Enfers	64
Commune de Lignières	412	Commune Les Ponts-de-Martel	962
Commune de Milvignes	5'216	Commune Plateau de Diesse	1'236
Commune de Montfaucon	641	Ville de La Chau-de-Fonds	27'053
Commune de Muriaux	385	Ville de Neuchâtel	29'086
Commune de Nods	412	Ville du Locle	9'936
Commune de Renan	834	Ville de St-Imier	5'068
Commune de Rochefort	549	Celtor SA	8'018
Commune de Saignelégier	1'347	SEOD	9'879
Commune de Saint-Blaise	2'128	SIDP	6'022
Commune de Saint-Brais	64	STRID SA	13'728
Commune de Sonceboz-Sombeval	1'026	Viteos SA	18'000
Commune de Sonvilier	1'091		
Commune de Soubey	57		
A reporter	34'041	Total	180'000

3.9. RÉSERVES FACULTATIVES ET LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE

	30.09.2021	ATTRIBUTION RÉSERVE LÉGALE	ATTRIBUTION EXERCICE	30.09.2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de renouvellement UIOM	44'085'553.75	0.00	1'750'851.17	42'334'702.58
Activité 1 - Incinération	0.00	0.00	0.00	0.00
Activité 2 - Bio-déchets	15'742.45	0.00	-43.21	15'785.66
Activité 3 - Centres logistiques régionaux	3'082.05	0.00	240.96	2'841.05
Activité 4 - Boues de STEP	22'017.06	0.00	232.49	21'784.57
Activité 5 - Autres activités d'exploitation	18'854.62	0.00	-1'531.01	20'385.63
Activité 6 - Déchèteries	2'470.70	0.00	-9'805.18	12'275.88
Fonds de renouvellement UIOM	44'147'720.63	0.00	1'739'945.22	42'407'775.41

	30.09.2022	ATTRIBUTION RÉSERVE LÉGALE	ATTRIBUTION EXERCICE	30.09.2021
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de renouvellement UIOM	45'586'306.00	0.00	1'500'752.25	44'085'553.75
Activité 1 - Incinération	0.00	0.00	0.00	0.00
Activité 2 - Bio-déchets	16'949.85	0.00	1'207.40	15'742.45
Activité 3 - Centres logistiques régionaux	6'188.34	0.00	3'106.29	3'082.05
Activité 4 - Boues de STEP	23'502.23	0.00	1'485.17	22'017.06
Activité 5 - Autres activités d'exploitation	19'722.77	0.00	868.15	18'854.62
Activité 6 - Déchèteries	6'459.39	0.00	3'988.69	2'470.70
Fonds de renouvellement UIOM	45'659'128.58	0.00	1'511'407.95	44'147'720.63

4. DETTE ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	30.09.2022	30.09.2021
	CHF	CHF
CPCN (cotisation ordinaire septembre)	114'105.95	122'714.20
Total	114'105.95	122'714.20

4.1. PART AU DÉCOUVERT

La CPCN est une institution de prévoyance de droit public appliquant le système de la capitalisation partielle, fondé sur le principe de la pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. La Caisse suit pleinement le chemin de croissance établi qui prévoit qu'elle augmente son taux de couverture chaque année pour atteindre 80% au plus tard en 2052.

Le découvert de la Caisse, soit la part non capitalisée des engagements, doit être garanti par la collectivité publique. Au 01.01.2022, sur la base d'un degré de couverture de 81.5%, la part au découvert de Vadec s'élève à CHF 6'560'554.

5. NOMBRE DE COLLABORATEURS

	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Nombre d'IND	81	78
Nombre d'EPT	74.9	72.2

6. EXPLICATION CONCERNANT LES POSTES EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE DU COMPTE DE RÉSULTAT

	30.09.2022 CHF	30.09.2021 CHF
Vente de bennes	19'120.90	15'550.00
Total des produits exceptionnels uniques ou hors période	19'120.90	15'550.00
Total du résultat exceptionnel unique ou hors période	19'120.90	15'550.00



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne
Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 10 février 2023

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vadec SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 34 à 58) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Sébastien Leandri
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Tréhan
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

RÉSOLUTIONS

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022 sont approuvés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Attribution du résultat global de CHF 1'511'407.95 aux différents fonds et réserves selon le détail figurant au point 3.9 de l'annexe aux comptes.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2021 – 2022.

Au nom du Conseil d'administration
de Vadec SA



Le président
Antoine GRANDJEAN



Le secrétaire
Jean-Philippe PETITPIERRE

Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch / www.vadec.ch

© VADEC SA - 2023



Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch / www.vadec.ch